



PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT CABO VERDE 2023 – 2027



PREFACE

Le Programme Pays pour le Travail décent PPTD de Cabo Verde de deuxième génération 2023-2027 a été élaboré de manière consensuelle par les mandants tripartites pour résorber les déficits de travail décent dûment identifiés. Il fait suite au premier PPTD 2011-2016 dont les résultats, malgré des avancées significatives, ont été mitigés notamment par la faible mobilisation des ressources, l'insuffisante appropriation nationale et le manque de réalisme de certains résultats attendus.

Le diagnostic réalisé révèle qu'en matière de création d'emplois, on observe la persistance du chômage frappant plus particulièrement les jeunes, les femmes et les ruraux, la faible employabilité des jeunes liée à la faible adéquation de la formation aux besoins du marché, l'insuffisance des profils adéquats pour une exploitation maximale des opportunités d'emplois des projets phares du PEDS II (Plan stratégique pour Plan de développement, en portugais, Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável) l'hypertrophie d'un secteur informel.

En matière de Normes Internationales du Travail, les déficits sont relatifs à la persistance de gaps dans l'effort d'adaptation des textes nationaux aux conventions ratifiées, à la faible vulgarisation/appropriation des normes sur les lieux de travail, aux difficultés d'application des normes dans le secteur informel, aux déficits dans la mise en application des droits fondamentaux du travail décent.

Dans le secteur de la protection sociale, on observe des avancées certes majeures avec un fort taux de couverture mais des dysfonctionnements dans la gouvernance d'ensemble du système de sécurité sociale, la faible promotion des mécanismes de financement durable de la protection sociale des travailleurs, le ciblage peu efficace des travailleurs les plus vulnérables, la très faible extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et de l'économie rurale, ainsi qu'à certains groupes spécifiques de travailleurs indépendants, et la faible effectivité des normes de protection sociale pour les travailleurs du secteur formel.

Le dialogue social connaît une faible efficacité au niveau des branches d'activités en dépit des avancées institutionnelles, le manque de formation des partenaires sociaux, la persistance de nombreux conflits sociaux.

Sur la base de ce diagnostic et en tenant compte des autres cadres de planification, en particulier les choix optimaux nationaux, l'agenda du travail décent et les ODD, le cadre de coopération de nations unies, les mandants tripartites ont convenu d'arrimer cette vision à celle du PEDS II « **En 2030, le Cabo Verde aura une économie compétitive, résiliente, durable, adossée à un dialogue social renforcé et au respect de l'état de droit, garantissant l'inclusion sociale à la majorité de la population afin de réduire l'extrême pauvreté** ». Cet angle d'attaque des problématiques nationales sous le prisme de l'agenda du travail décent a permis de structurer le PPTD au tour des trois priorités : (i) **Le renforcement du capital humain et du capital social** ; (ii) **La transformation économique inclusive, prospérité et transition juste vers un environnement sain** ; (iii) **La gouvernance transformatrice centrée sur le développement et la cohésion territoriale renforcée**.

Piloté par le Ministère en charge de la famille et l'inclusion sociale et s'appuyant sur un comité de pilotage tripartite, le BIT et d'autres partenaires, le PPTD se dote d'un plan de mobilisation des ressources, d'un plan de communication et d'un plan de formation.

La formulation de ce nouveau PPTD a fini de révéler que « *Le temps use l'erreur et polit la vérité*¹ ». Le Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) au Cabo Verde, veut, après une première expérience aux incidences certes mitigées mais fort instructives, mettre le cap sur la qualité et la

¹ Duc de Levis, 1837, *Maximes, percepts et réflexions*.

performance. Pour relever ce défi, les mandants tripartites, le BIT et les partenaires d'exécution ont retenu de faire reposer le programme sur trois piliers essentiels :

- **Le réalisme** : l'une des contraintes de la mise en œuvre du premier PPTD aura été la fixation de résultats certes légitimes mais sans liens stricts avec les moyens disponibles. Le PPTD ne peut pas tout faire. L'option actuelle est donc de recentrer les interventions sur un paquet réaliste partant des attentes prioritaires des mandants et des engagements financiers du BIT et des autres partenaires.
- **L'alignement** : le PPTD de deuxième génération débute en 2023. Or, cette date correspond au début de mise en œuvre du PEDS II et du cadre de coopération entre le système des nations unies et le pays². Par une raison de prudence institutionnelle et conscients des enjeux stratégiques de développement, les mandants tripartites se sont accordés à faire de ce PPTD la continuité directe de ces choix nationaux optimaux, sous l'angle de l'agenda du travail décent en reproduisant in extenso les priorités du CF.
- **La culture du résultat** : la gestion axée sur les résultats reste une option inamovible. Mais il s'agira désormais de mettre davantage l'accent sur les changements profonds attendus. Cela conduit à asseoir une théorie du changement soutenue, en particulier, par une bonne appropriation du programme par les employeurs et les travailleurs notamment et par la mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources pour garantir l'effectivité des actions retenues.

Compte tenu des leçons de l'expérience précédente, la communication optimale est érigée en principe transversal pour, en amont, maintenir les acteurs ensemble et mobilisés et, en aval, assurer la visibilité et le passage à l'échelle des résultats obtenus.

Par ailleurs, d'un point de vue thématique, les mandants tripartites ont retenu de faire du PPTD de deuxième génération, celui du passage méthodique et graduel des entreprises et emplois du secteur informel au secteur formel. C'est en effet dans ce secteur largement dominant qu'on retrouve les déficits les plus criards de travail décent.

² Ce document signé le 24 octobre 2022, pour la période 2023-2027, s'appelle le Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, "United Nations Sustainable Development Cooperation Framework" (UNDSCF) ou Cooperation Framework (CF).

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

BIT : Bureau international du Travail

CCA : Common Country Analysis - Bilan commun pays

CEACR : Commission d'experts pour l'application des Conventions et Recommandations

CEDEAO : Commission économique des états de l'Afrique de l'Ouest

CENFOS : Centre de formation syndicale

CF : Cadre de coopération des nations unies

CIT : Conférence Internationale du Travail

CNPS : Centre national des pensions sociales

CNUCC : Convention des Nations Unies contre la corruption

DECRP : Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté

DGIS : Direction générale de l'inclusion sociale-

DGT : Direction générale du travail

DPRSP : Document provisoire de stratégie pour la réduction de la pauvreté

FTP : Formation technique et professionnelle

HIMO : Haute intensité de main d'œuvre

ICCA : Institut capverdien de l'enfance et de l'adolescence

ICIEG : Institut cap-verdien de l'égalité et de l'équité de genre

ICMT : Indicateurs Clés du Marché du Travail

IDE : investissements directs étrangers

IGT : Inspection générale du travail

INE : Institut National de Statistique

INPS : Institut national de la sécurité sociale-

ME/DNE : Ministère de l'Éducation/Direction nationale de l'Éducation -

MFIS : Ministère de la famille, de l'inclusion et du développement social-

MMEAD : ministère de la Modernisation de l'État et de l'administration publique

NIT : Normes Internationales du Travail

ODD : Objectifs de développement durable

OE : Organisation des Employeurs

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMD : Objectifs millénaires de développement

OMT : Observatoire du marché du travail-

OT : Organisation des Travailleurs

PDFT : Principes et Droits Fondamentaux au Travail

PEDS II : Plan stratégique de développement durable

PFTE : Pires Formes de Travail des Enfants

PIB : Produit Intérieur Brut

PIED : Petit État insulaire en développement

PPTD : Programme Pays de Promotion du Travail décent

REMPE : Régime spécial des petites et moyennes entreprises

RSI/E : Revenu d'inclusion sociale d'urgence

SNU : Système des Nations

SPF : socle de protection sociale.

SST : Sécurité et Santé au Travail

UE: Union Européenne

UNSDCF: United Nations Sustainable Development Cooperation Framework

UPI : Unité de Production Informelle

USD : Dollar des Etats-Unis

Table of Contents

I	INTRODUCTION.....	7
II	PROGRES VERS LE TRAVAIL DECENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	9
II.1	Les capacités des mandants à tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en perpétuel mutation.....	9
II.1.1	La protection sociale comme instrument de politique publique pour la mise en œuvre de l’agenda du travail décent.	9
II.1.2	Genres, Égalité des sexes, Inclusion comme facteurs de promotion humaine.	10
II.1.3	La Numérisation pour impulser le développement des compétences.	11
II.2	La Croissance économique durable et inclusive, emploi productif et travail décent.....	11
II.2.1	L’emploi, l’employabilité et le développement des entreprises.	12
II.2.2	La Transition vers la formalité comme option de développement économique.	13
II.2.3	L’approche haute intensité de main d’œuvre.	13
II.2.4	L’Economie bleue comme opportunité économique.	13
II.2.5	Les Industries créatives pour impulser l’emploi.	14
II.2.6	Les statistiques du Travail comme outils de pilotage et de gouvernance économique du marché du travail.	15
II.3	Des institutions du travail qui assurent une protection adéquate de tous les travailleurs dans un système de gouvernance inclusive.	15
II.3.1	Les normes internationales du Travail comme instrument de gouvernance économique 16	
II.3.2	Le Dialogue social résultante d’une paix sociale propice au développement économique.	17
II.3.3	L’administration du travail comme bras opérationnel de l’agenda du travail décent.	17
II.3.4	La santé et la sécurité au travail.	17
III	PRIORITES NATIONALES ET RESULTATS DU PROGRAMME.....	18
III.1	La Vision nationale et plans de développement.....	18
III.1.1	Les Plans nationaux de développement : du DECRP I à l’évaluation du PEDS I.....	18
III.1.2	Les plans stratégiques locaux et la localisation des ODD 19	
III.2	De la matérialisation de la vision nationale à l’effort de la planification centrée sur le développement durable.	20
III.3	Les Principaux défis et opportunités liés à la mise en œuvre des ODD au Cabo Verde 21	
III.4	Les Avantages comparatifs de l’OIT 22	
III.5	Théorie de changement. 24	
III.6	Les priorités retenues dans le programme pays de promotion du travail décent 25	
III.6.1	PRIORITE 1 : Le renforcement du capital humain et du capital social..... 25	
III.6.2	PRIORITE 2 : Transformation économique inclusive, prospérité et transition juste vers un environnement sain (copié de l’UNSDCF)..... 28	
III.6.3	PRIORITE 3 : La gouvernance transformatrice centrée sur le développement et la cohésion territoriale renforcée..... 31	

III.6.4	LES RESULTATS FACILITATEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT	35
IV	MODALITES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D’EVALUATION	35
IV.1	Dispositifs de pilotage, de planification et de mise en œuvre.....	35
IV.2	Risques liés à la mise en œuvre du Programme Pays pour la promotion du travail décent	37
IV.3	PLAN DE FINANCEMENT	38
IV.4	PLAN DE PLAIDOYER ET COMMUNICATION	39
ANNEXES		40

I INTRODUCTION

Le gouvernement de Cabo Verde de concert avec les partenaires sociaux et l'Organisation internationale du Travail (OIT) se sont mis d'accord en 2011 pour l'élaboration et la mise en œuvre du premier Programme Pays de Promotion du Travail décent (PPTD). Cet instrument de structuration, d'orientation des interventions et de mobilisation des ressources et des partenariats pour la promotion du travail décent s'est aligné sur les priorités de développement du Cabo Verde à moyen terme (2012-2015), d'une part et les orientations stratégiques du système des nations unies dans le pays comme réponses aux préoccupations nationales.

Le PPTD du Cabo Verde avait deux priorités : la promotion d'emplois décents pour les jeunes et les femmes (i) ; et l'extension de la couverture sociale pour les groupes vulnérables(ii). Après une extension d'une année, le gouvernement et les partenaires sociaux avec l'appui du Bureau International du Travail ont organisé l'évaluation des résultats de ce programmes afin de mieux apprécier les difficultés rencontrées et de capitaliser sur les recommandations pour les interventions futures.

Le Cabo Verde est un **pays en transitions multiples** - démographiques, épidémiologiques, nutritionnelles, de consommation et de revenus, aggravées par ses contraintes structurelles en tant que petit État insulaire en développement (PEID). Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (MIC) depuis maintenant 15 ans, il a connu un **parcours fructueux vers les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**³, qui se sont poursuivis au cours des premières années de mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Le pays connaît une **voie positive, mais complexe**, dans l'amélioration de l'**accès aux services sociaux de base**, avec des indicateurs exceptionnels par rapport à ses pairs de la sous-région, mais des progrès lents et une stagnation dans différents indicateurs liés à la santé, à l'éducation, à l'accès à l'eau ou à l'avancée des énergies renouvelables, par exemple. Certaines municipalités et certaines îles sont encore à la traîne en ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, ainsi que les opportunités économiques, comme le nord de Santiago, Fogo, Brava et Santo Antão. Les enfants et les jeunes sont également confrontés à des obstacles spécifiques qui entraînent une incidence disproportionnée de pauvreté et de malnutrition et un accès inégal à l'éducation, en particulier à l'enseignement secondaire, aux compétences et aux emplois. D'autres groupes luttent pour jouir pleinement de leurs droits humains, les personnes âgées, les immigrants du continent africain, les personnes handicapées, et les prisonniers. Dans le domaine de l'égalité des sexes, si des efforts sont déployés pour une réduction des violences basées sur le genre, de nombreux progrès demeurent dans le domaine l'égalité de chance et de traitement au travail.

Une croissance régulière (environ 5 % en moyenne annuelle) et un assainissement budgétaire limité mais réel ont permis d'améliorer l'emploi, de réduire la pauvreté et d'atténuer les inégalités. Cependant, de multiples crises sont venues remettre en cause ces progrès de développement : la COVID-19, avec un impact socio-économique parmi les plus élevés au monde, a entraîné une baisse du PIB de 14,8 %, des recettes publiques de 25 % et une augmentation du chômage de 3,2 % qui a affecté lourdement les femmes à près de 54% ; les impacts⁴ du changement climatique sur la biodiversité et la sécurité alimentaire, car l'évolution des conditions météorologiques influence la production agricole (en particulier les sécheresses) et le réchauffement des océans avec une diminution des stocks de poissons; et la guerre en Ukraine, avec des effets dévastateurs sur l'économie qui dépend fortement des combustibles fossiles pour fonctionner et des conséquences négatives sur le pouvoir d'achat des ménages, en particulier les plus vulnérables, car 80% des produits alimentaires sont importés.

³ INECV, [Reprise Odm](#), 2015. MIC = Pays à revenu intermédiaire

⁴ Gouvernement du Cap-Vert, [Budget de l'État 2022](#), 2021

Ces trois crises se chevauchent, dans un contexte de niveau d'endettement public écrasant (155 % du PIB à la fin de 2021) et de service de la dette (58 % des recettes fiscales) ; a entraîné une augmentation de la pauvreté (+7% en 2020, suivie d'une diminution de 2 p.p en 2021, et probablement une augmentation en 2022 en raison d'une inflation élevée entre autres), et de l'insécurité alimentaire (9% de la population en crise alimentaire en 2022 contre 2% en 2021), et a poussé le gouvernement à déclarer ⁵**l'état d'urgence sociale et économique** et à adopter des mesures coûteuses pour assurer l'accès à la nourriture et à l'énergie pour tous.

Malgré la crise et ses conséquences socio-économiques et financières, plusieurs signes laissent **espérer une reprise à moyen terme**. La campagne de vaccination est couronnée de succès, avec 98% de la population cible vaccinée avec une dose et 85% avec deux doses. La reprise du tourisme, de la mobilité interne et internationale et de la croissance économique (+7% en 2021, +6% initialement prévu pour 2022) est en cours, bien que l'impact de la guerre en Ukraine reste à analyser. Troisièmement, d'importants investissements directs étrangers - les IDE (-11,9 % en 2020, + 31,9 % en 2021) signés en 2021 et 2022 dans les secteurs de l'aquaculture, du tourisme et des énergies renouvelables auront une incidence positive sur l'économie dans les mois et les années à venir, ce qui aura un impact progressif sur le PIB et la diversification économique, et stimulera la reprise et la résilience, avec un effet positif sur les finances publiques. Quatrièmement, les envois de fonds ont augmenté de manière constante depuis 2020 (+22% en 2021, +32% au premier trimestre 2022), offrant un filet de sécurité aux ménages – en particulier les plus vulnérables – pour faire face aux ⁶crises⁷.

Pour poursuivre avec succès sa trajectoire vers les ODD dans un paysage difficile et avec une marge de manœuvre budgétaire limitée pour investir dans la résilience et le développement, Cabo Verde devra compter sur ses institutions solides et sur la poursuite des réformes de l'administration publique, notamment par le biais de la numérisation et de l'amélioration de l'environnement des entreprises. Elle devra également continuer à investir dans **le développement du capital humain** : étendre la couverture de protection sociale (51,4 % de la population a bénéficié d'au moins une prestation sociale en 2020), la santé, le renforcement du système et de sa préparation (entre autres, la première unité de soins intensifs du pays a été installée en 2022 et devra être mise à niveau), et une éducation de qualité, afin de poursuivre les réformes pour stimuler les indicateurs en suspens mais stagnants à tous les niveaux.

Cela sera essentiel non seulement pour maintenir et améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité, mais aussi pour relancer et transformer une économie dominée par le secteur des services et fortement dépendante du tourisme et des biens intermédiaires et finaux importés. Cette transformation devrait inclure un changement radical des goulots d'étranglement critiques liés au lien eau-énergie et à la connectivité intérieure et externe, y compris avec la région de la CEDEAO. En outre, dans une économie où la moitié des emplois sont informels et où 97 % des entreprises sont micro et petites, dominées par les services (58 % du PIB, 66 % des emplois) avec une forte concentration dans le tourisme, la résilience économique signifiera également une transformation et une diversification économiques pour favoriser la transition vers la formalité et diversifier les moteurs de la croissance économique.

Après l'évaluation du Premier PPTD en 2016 et la déclinaison des différentes recommandations ainsi que le plan de mise en œuvre qui fut élaboré, les mandants tripartites ont manifesté l'impérieuse nécessité d'aller vers la formulation d'un nouveau programme Pays de Promotion du travail décent. Le Gouvernement a matérialisé cette demande à travers une lettre en date de 2018 pour solliciter l'appui du Bureau de Dakar. Cependant compte tenu du contexte sanitaire marqué par la pandémie

⁵ Gouvernement du Cap-Vert, [Communication au pays déclarant l'état d'urgence](#), 2022

⁶ [COVID-19 Vaccination Bulletin](#), Edition: N° 47, 15 juin 2022

⁷ For IDE et envois de fonds, Banco de Cabo Verde, [Statistiques du secteur extérieur](#), 2022

de la COVID 19 ainsi que l'extension du cadre de coopération de coopération des nations unies dans le pays, le processus n'a pu être amorcé qu'en 2022 avec ces différentes étapes à la clé, ci dessous :

- Sur la base de l'analyse commune de pays (CCA – Common Country Analysis) menée par le système des Nations Unies, un diagnostic du pays qui décrit le contexte national, les principales problématiques inhérentes à la promotion du travail décent, les principaux cadres nationaux et internationaux, et les capacités des mandants tripartites a été effectué. Cette analyse contextuelle a servi de base aux théories de changement à partir desquelles les mandants ont identifié les priorités du PPTD. Cette étape a été menée de façon participative avec des séances de travail avec les mandants tripartites et validée en mai 2022 par un comité mis en place par Mr le Ministre en charge de famille et de l'inclusion sociale en tant qu'ancrage institutionnel du programme, à cet effet.
- Le cadre de coopération des nations unies pour la période 2023-2027 a servi d'ossature pour l'identification de manière consensuelle et concertée des priorités, des résultats et des produits du PPTD. Cette étape a été réalisée lors d'un atelier de quatre jours du comité élargi du 29 Aout au 31 septembre 2022, avec l'appui technique de spécialistes du BIT. Les participants ont été formés sur les bases conceptuelles et la méthodologie nécessaire à l'élaboration du PPTD, notamment à la gestion axée sur les résultats et à la théorie du changement. A l'issue de cette étape, l'analyse contextuelle a été validée, les priorités, résultats et produits ont été identifiés et les principes de mise en œuvre, de suivi-évaluation, de mobilisation des ressources et de communication ont été convenus.
- Pour une raison pratique et pour rester dans l'esprit et la lettre de la réforme du Système des nations unies, le bureau de la Coordination a été mis à contribution afin d'assurer l'articulation du PPTD aux priorités stratégiques du cadre de coopération des Nations Unies 2023 – 2027 qui est en cours de finalisation.
- Il est important de noter que l'implication des parties prenantes tout au long du processus d'élaboration a été très forte, ce qui représente un atout important dans l'appropriation du PPTD et une condition nécessaire à sa réussite.

II PROGRES VERS LE TRAVAIL DECENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

II.1 Les capacités des mandants à tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en perpétuel mutation

Le capital humain a toujours été une priorité élevée et les ODD 3 et 4 sont déjà des indicateurs remarquables. La nouvelle loi sur la parité qui a permis aux femmes d'accéder aux instances de décision et surtout de mieux jouer un rôle plus prépondérant dans l'échiquier politique, les efforts visant à réduire la violence sexiste et les inégalités socio-économiques consolident l'égalité des sexes au Cabo Verde en une pratique exemplaire régionale. Enfin, 86 % de la population a accès à une source d'eau potable améliorée et 82,9 % à un assainissement au moins moderne (92 % en milieu rural, 73,2 % en milieu urbain).

II.1.1 La protection sociale comme instrument de politique publique pour la mise en œuvre de l'agenda du travail décent.

En 2020, 175 844 personnes au Cabo Verde vivaient avec moins de 2,77 dollars par jour selon le seuil de **pauvreté nationale, soit 31,6% de la population**, contre 26% en 2019. La pauvreté est plus fréquente dans les zones rurales, où 44,9 % de la population est pauvre (25,8 % dans les zones urbaines). Les différences entre les sexes ne sont pas significatives. **72 874 personnes vivent dans l'extrême pauvreté, soit 13,1 % de la population⁸. L'extrême pauvreté est plus fréquente dans les zones rurales**, où 24,3 % de la population est pauvre (56,9 % de l'ensemble des pauvres), alors que dans les zones urbaines, ce taux est de 8,1 %. 01 pauvre extrême sur 3 vit à Santiago Norte, 1 sur 5 à

⁸ INECV, profil de pauvreté (estimations), 2021.

Praia, 1 sur 6 à Fogo. D'autre part, seuls 315 pauvres extrêmes vivent à Boa Vista, 582 à Maio, à 549 à Brava.

L'inégalité des revenus a fortement diminué de 2015 à 2020. La part de la population vivant avec moins de 50% du revenu médian passant de 15,5% à 5,2%, malgré la crise du COVID-19. Bien qu'il y ait eu une amélioration significative de la différenciation salariale entre les hommes et les femmes, principalement en raison de l'installation du salaire minimum, l'inégalité salariale est toujours visible, car les femmes occupent généralement les postes les plus bas de l'échelle salariale⁹. Les femmes souffrent également de l'absence d'application du salaire minimum, car 64% d'entre elles ont reçu un salaire inférieur à ce minimum (130 USD)¹⁰.

Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et assurer une croissance durable, le pays est en passe d'atteindre son objectif d'un socle de protection sociale (SPF). En 2019, 36,2% des Capverdiens étaient couverts par au moins une prestation de protection sociale¹¹, 55% en ce qui concerne l'aide à la santé. Le nombre de ménages couverts par le régime de protection sociale à caractère non contributif a considérablement augmenté en raison de la crise de la COVID-19 dans le cadre du RSI/E (Revenu d'inclusion sociale d'urgence).

Parmi les 5 800 familles couvertes en mars 2020, le nombre est passé à 9 000 familles en mai et à 28 000 familles en février 2021. Les femmes en bénéficient davantage du régime non contributif et les hommes sont plus susceptibles de recevoir des pensions de vieillesse de la part des sociétés sécurité (60% hommes) face aux femmes selon les tarifs d'inactivité¹².

La durabilité du RSI/E, ainsi que l'amélioration de l'efficacité (moins de fragmentation et d'adéquation des prestations) et de l'efficacité (large couverture, en particulier dans les zones rurales) du système sont des priorités gouvernementales pour continuer à améliorer la couverture de la protection sociale.

II.1.2 Genres, Égalité des sexes, Inclusion comme facteurs de promotion humaine.

Le développement humain est une priorité constante depuis l'indépendance, en 1975, y compris en matière de droits des femmes et d'égalité des sexes ; le Cabo Verde étant signataire des droits de l'homme et des conventions et protocoles régionaux et internationaux liés au genre (CEDAW, PoA de la CIPD, plate-forme de Beijing).

Le Cabo- Verde a toujours eu une part élevée de ménages dirigés par des femmes en raison de facteurs tels que l'impact de l'esclavage et de la colonisation sur la structure familiale, la persistance du Matriarcat les attitudes et la culture, et les taux élevés d'émigration masculine. 48 % des ménages étaient dirigés par des femmes en 2015 contre 40 % en 2000.

De nombreux objectifs en matière d'égalité entre les sexes ont été atteints, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Les politiques de genre sont élaborées dans le cadre d'une architecture institutionnelle intégrée, avec le ministère de la Famille, de l'inclusion et du développement social, l'Institut capverdien pour l'égalité des sexes et l'égalité des sexes, la commission interministérielle pour l'intégration de la dimension de genre Approche, et l'Observatoire du genre. Environ 6 % des femmes de plus de 15 ans ont été au moins une fois victimes de violence sexuelle, et 14 % des femmes ont déclaré avoir subi de la violence conjugale émotionnelle au cours des 12 dernières années avant l'enquête réalisée en 2020. Des efforts sont en cours surtout pendant le biennium 2022-2023 en vue de la ratification de la C190 avec l'appui du BIT et surtout de la forte implication des partenaires sociaux.

⁹ OIT, Inégalité salariale au Cap-Vert: aspects explicables au-delà du salaire brut, 2021.

¹⁰ ACLCVBG, Análise Participativa da Políticas Públicas: Direitos das Trabalhadoras e dos Trabalhadores Domésticos em Cabo Verde, 2018

¹¹ [Tableaux de bord mondiaux des données sur la protection sociale](#), OIT, 2017

¹² Cabo Verde, Profil de genre 2018

II.1.3 La Numérisation pour impulser le développement des compétences.

Le Cabo Verde est un pays fortement numérisé par rapport aux moyennes régionales, avec 62 % de la population utilisant Internet (29 % en Afrique ou 60 % dans le monde)¹³. Le pays bénéficie d'une pénétration relativement importante de la numérisation dans l'administration publique et les entreprises, et la numérisation est l'un des cinq accélérateurs d'ODD identifiés par les acteurs nationaux du développement dans la stratégie Cabo Verde Ambition 2030. Toutefois l'interopérabilité des processus dans l'administration publique est encore très faible, avec la prolifération de solutions numériques qui ne font pas interagir avec l'un et l'autre et la connectivité des écoles est toujours un défi. La numérisation de l'administration publique est un problème critique de développement afin de répondre efficacement aux besoins des citoyens et des entreprises de manière opportune afin de pouvoir stimuler le capital humain en créant les occasions d'affaires et le développement d'une économie ouverte pour promouvoir le commerce, la compétitivité et l'exportation.

Pour aller de l'avant dans le déploiement de cette stratégie, le pays a besoin d'un cadre solide pour lutter contre la cybercriminalité et assurer la sécurité de l'infrastructure informatique privée et publique. Dans ce processus, la consolidation de la réponse à la cybercriminalité sera non seulement un problème de sécurité, mais aussi un problème de développement¹⁴. Le développement numérique tourné vers l'avenir du pays peut reposer sur la capacité étendue de la société publique NOSI (Nucleo Operacional da Sociedade de Informacao), avec 20 ans d'expérience dans la gouvernance électronique, et du parc technologique en cours de développement (où se trouve le centre de données de pointe géré par NOSI). Le pays dispose également d'une loi complète sur la protection des données.

II.2 La Croissance économique durable et inclusive, emploi productif et travail décent.

Les ODD liés à **la prospérité** – emplois et croissance inclusive, industrialisation et innovation, inégalités et durabilité des villes ont bien performé après une lente reprise après la crise de 2008 et avant l'impact socio-économique de la COVID-19 sur le pays, parmi les plus élevés au monde. La croissance, principalement tirée par le tourisme et le commerce, a décollé en 2016 et a été relativement élevée à 4,7% en moyenne annuelle jusqu'en 2019. L'économie a continué à prendre son envol tout au long de 2019, avec une forte croissance, une faible inflation et une amélioration de la position extérieure¹⁵. Les principaux moteurs de la croissance sont les **services** touristiques (25 % du PIB, 75 % des entrées d'IED et 39 % de la création d'emplois¹⁶) ; les **investissements directs étrangers** (IDE) (5,7 % du PIB en 2019, 12,5 % en 2007)¹⁷; et les **envois de fonds des migrants** (11,1 % du PIB en 2019¹⁸).

Le développement économique est marqué par un isolement, un marché intérieur peu profond, une dispersion territoriale, un coût élevé des transports, de l'énergie et de l'eau, et une forte dépendance à l'égard des intrants extérieurs (carburant, denrées alimentaires, produits de base, biens intermédiaires) et des finances (envois de fonds, investissements directs étrangers, Prêts extérieurs, aide publique au développement...).

Il en résulte une forte exposition aux chocs économiques extérieurs et à la volatilité qui découle d'une croissance insuffisante pour améliorer solidement l'emploi, des possibilités limitées d'innovation et de développement industriel et une pression constante à la hausse sur les inégalités.

En 2020, une croissance négative de 14,8% due à un confinement de deux mois et à un arrêt brutal des voyages et du tourisme a entraîné une baisse de l'emploi de 5,7%.

¹³ [Rapport mondial numérique 2021](#) et informations de l'UIT.

¹⁴ Secrétariat d'État à l'économie numérique, [Stratégie numérique nationale](#), 2020 - Ibidem

¹⁵ FMI, [Cabo Verde : Premier examen au titre de l'instrument de coordination des politiques](#), avril 2020

¹⁶ OMT, 2020.

¹⁷ CNUCED, Investment Policy Review Cabo Verde, 2018 et [base de données de la CNUCED](#).

¹⁸ Banque centrale du Cap-Vert, [Synthèse des principaux indicateurs économiques et financiers 2000-2019](#), 2020

II.2.1 L'emploi, l'employabilité et le développement des entreprises.

Dans le cadre du PEDS, le gouvernement s'engage à relever le défi de réduire sensiblement la dépendance à l'égard de la dette pour financer les dépenses publiques. Les moyens prioritaires d'y parvenir ont été identifiés dans l'amélioration de l'environnement des affaires, des investissements publics dans les secteurs porteurs, la restructuration de l'administration fiscale et la formalisation de l'économie informelle.

Le développement du secteur privé demeure un des piliers majeurs du PEDS. Dans ce cadre, le gouvernement a déjà mis en place une série de mesures incitatives d'ordre financier et non-financier pour stimuler la création et le développement d'entreprises durables, la participation de la Diaspora dans les investissements prioritaires et la mise en œuvre d'un vaste programme de privatisations.

Le Cabo Verde reste un exemple à suivre pour de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. Une performance positive en matière de croissance économique et de développement humain a assuré sa sortie du groupe des pays moins avancées depuis 2008. Entre les années 2016 à 2019, la croissance du PIB était de 4,7%, tirée par des activités touristiques et des réformes dans le secteur public¹⁹.

Néanmoins, le progrès accomplis depuis 2015 par le pays dans cette trajectoire de poursuivre une croissance à un rythme durable a été inversé par la pandémie du COVID. Parmi les principaux défis sociaux, la difficulté de l'économie à générer des emplois décents. Le taux de chômage était de 14,5% en 2020, contre 11,3 % l'année précédente. Les jeunes sont les plus touchés. Dans le groupe d'âge de 15-24 ans le taux de chômage est de 32,5 %, et enregistre une augmentation de 7,6 points de pourcentage par rapport à 2019. Chez les 25-34 ans, le taux de chômage est de 18,6 % et enregistre une augmentation de 5,3 points de pourcentage par rapport à 2019.

Le gouvernement du Cabo Verde a priorisé dans son nouveau plan de développement, le PEDS II 2022-2026, la spécialisation économique des îles du Cabo Verde avec la territorialisation des politiques publiques. Cette spécialisation vise à consolider la stratégie de développement durable en cours et à permettre au pays d'accroître sa résilience face aux chocs extérieurs.

Le PEDS met l'accent sur les liens entre l'emploi et la formation professionnelle par rapport à leur contribution à la vision de croissance économique du Cabo Verde avec la génération des d'emplois décents. Il compte des mesures de soutien à la qualification et à l'employabilité des jeunes de 15 à 35 ans et surtout des jeunes filles. Le plan vise également à développer une offre de formation professionnelle et technique qui réponde aux besoins en compétences du marché du travail.

Les pays qui ont réussi à lier les compétences aux gains de productivité, d'emploi et de développement ont ciblé leur politique de développement des compétences sur trois objectifs principaux (OIT, 2016)²⁰ : (i) faire correspondre l'offre à la demande actuelle de compétences ; (ii) aider les travailleurs et les entreprises à s'adapter au changement et (iii) développer et maintenir les compétences pour les besoins futurs du marché du travail.

En alignement avec le PEDS, l'Observatoire du Marché du Travail propose des initiatives pour réduire les inadéquations des besoins en compétence : mettre en place un système d'anticipation des besoins en compétences en tant que partie du système d'informations du marché du travail (SIMT). Cela conduira le pays à développer et maintenir les compétences pour les besoins futurs du marché du travail, tout en facilitant l'accès et les transitions sur le marché du travail.

¹⁹ World Bank, GDP growth (annual %) - Cabo Verde: <https://data.worldbank.org>

²⁰ Working at Sectoral Level, GUIDE TO ANTICIPATING AND MATCHING SKILLS AND JOBS VOLUME 3, ILO 2016.

II.2.2 La Transition vers la formalité comme option de développement économique.

La structure économique de Cabo Verde est principalement caractérisée par les micros, petites et moyennes entreprises (97%), principalement concentrées dans le secteur tertiaire (86,4%), dans le commerce (44,6%) et l'hôtellerie (16,2%), et opérant principalement dans le secteur informel. Cette composition de la structure économique constitue un obstacle à l'investissement et au financement à grande échelle, car les entreprises informelles ne peuvent pas accéder aux marchés des capitaux et le secteur bancaire national peu enclin à prendre des risques et qui hésite à prêter à des entreprises plus petites. Le secteur informel représentait 51,6 % de l'emploi total et 12,1 % du PIB en 2020. Les femmes représentent jusqu'à 43,5 % des travailleurs informels et des propriétaires d'entreprise, soit 48,8 % des femmes actives dans le secteur informel, avec une écrasante majorité dans l'emploi domestique et une présence importante dans le tourisme. Stimuler la transition vers la formalité ne sera pas seulement essentiel pour renforcer la résilience, en particulier face aux multiples crises en cours et à venir. Il améliorera également l'impact positif que le Gouvernement et ses partenaires auront sur la transformation économique et renforcera les finances publiques, en élargissant l'assiette fiscale. Les progrès réussis dans cette transition dépendront de la capacité du gouvernement à proposer des mesures incitatives attrayantes aux propriétaires d'entreprises informelles, comme cela a été le cas pendant la pandémie.

S'appuyant sur la structure du REMPE (Régime spécial des petites et moyennes entreprises) mise en place avec l'appui du BIT en 2021 et sur les mesures gouvernementales visant à aider les entreprises à faire face à la crise, le gouvernement et ses partenaires proposent un large éventail de services et de droits pour les propriétaires d'entreprise officialisant leur activité, et introduit de nouveaux instruments, lois et politiques pour permettre une formalisation progressive, comme la facture électronique, qui est maintenant mise à l'essai avec de grandes entreprises importatrices et qui sera bientôt étendue aux petites entreprises, y compris éventuellement aux unités informelles.

II.2.3 L'approche haute intensité de main d'œuvre.

Les expériences des travaux réalisés suivant les approches HIMO au Cabo Verde sont rares malgré plusieurs expériences à succès dans la sous-région et tous les avantages connus des programmes HIMO qui visent à créer des opportunités d'emplois décents pour les femmes, jeunes et personnes vivant avec un handicap, à lutter contre les vulnérabilités tout en améliorant l'accès à moindre coût aux infrastructures de base, à atténuer les impacts dû aux changements climatiques.

Les opportunités d'intervention des approches HIMO sont grandes au Cabo Verde notamment sur les investissements visant : (1) l'atténuation des pressions sur la biodiversité principalement dans les zones côtières, où une grande partie de la population est concentrée dans 5 villes touchées ; (2) la réalisation des infrastructures rurales visant à promouvoir l'utilisation optimale des ressources locales et le développement économique de ces zones exposées à exode rural et, (3) la construction des infrastructures de consolidation des activités agricoles et de pêches ainsi que la protection des fronts de mer.

L'utilisation des approches HIMO s'inscrit dans le cadre stratégique du Cabo Verde. En effet, elles s'alignent sur le Pilier 2 du PEDSII et concourent à minima à l'atteinte des objectifs 1, 2 et 6. Par ailleurs, en intégrant les dispositifs de création d'emplois, de formation et d'insertion durable, ciblant les jeunes. Ces approches se réfèrent ainsi aux documents cadre de promotion de l'emploi et formation professionnelle. Elles contribuent enfin à l'atteinte des objectifs visés dans la priorité 1 du présent PPTD.

II.2.4 L'Economie bleue comme opportunité économique.

Passer du modèle touristique existant au tourisme durable, exploiter les énergies renouvelables océaniques, renforcer la pêche artisanale, développer une aquaculture durable, offrir le transport maritime durable et les services connexes, en explorant les possibilités liées à la biotechnologie bleue, devrait conduire à libérer le potentiel de l'économie bleue au Cabo Verde. Le tourisme durable bleu

inclura la diversification de l'offre actuelle principalement basée sur une offre sable-mer-soleil vers un segment plus durable, y compris des sous-secteurs relativement inexploités ou désorganisés tels que la pêche sportive, la plaisance y compris la réparation de petits navires, l'observation marine, etc. Les pêcheries continueront de recevoir un soutien pour inclure dans leurs captures de nouveaux produits de valeur, mieux les mettre en contact avec les acteurs du tourisme et les rendre aptes à l'exportation. L'aquaculture et les énergies renouvelables offshore ont commencé à recevoir d'importants investissements et devraient se développer davantage à l'avenir, créant des emplois et des recettes publiques, et stimulant potentiellement certaines chaînes de valeur locales.

Outre la durabilité, cette nouvelle économie devrait être inclusive, fournir des emplois et des revenus décents et résilients aux communautés côtières et tenir compte des rôles différenciés des femmes et des hommes dans la pêche. Le nombre considérable de documents stratégiques sur l'économie bleue, la stratégie de l'économie bleue, la charte politique et le plan d'investissement, entre autres, soutenus par le SNU et la Banque africaine de développement, est un atout important. Le campus do Mar²¹ nouvellement installé, qui réunit l'enseignement supérieur, la recherche et le développement et la formation professionnelle pour exploiter le potentiel de l'océan, pourrait stimuler l'innovation dans l'économie bleue et l'inclusion dans la pratique de la pêche. Les communautés si elles sont liées au développement pourraient ajouter de la valeur à la production de poissons et d'aliments de la mer (poissons, fruits de mer, biotechnologie bleue, produits et services de bien-être).

Cet embryon d'un écosystème territorial d'acteurs de l'économie bleue, la Zone économique spéciale, les importants investissements directs étrangers récemment approuvés dans l'aquaculture et l'énergie houlomotrice, sont des signes significatifs d'un futur pôle de compétitivité de l'économie bleue à São Vicente. S'il est bien connecté avec les services économiques et sociaux locaux, et en général avec les acteurs privés et publics, locaux, nationaux et internationaux de l'économie bleue, ce système pourrait changer la donne dans la transformation économique, dont les avantages pourraient être récoltés par les îles voisines telles que São Nicolau et Santo Antão. Les vastes zones d'océan (Zone économique exclusive, 734 000 km²) sont également une opportunité pour l'action climatique, en utilisant le financement climatique (financement climat/carbone, échanges de dettes pour les océans, financement bleu basé sur le marché) pour investir dans des aires marines protégées, des infrastructures côtières adaptées et des équipements, la production d'énergie et d'eau, et le développement de solutions fondées sur la nature pour atténuer l'impact des changements climatiques.

II.2.5 Les Industries créatives pour impulser l'emploi.

En 2019, Cabo Verde a ratifié trois traités clés sur le droit d'auteur. Les deux « traités Internet » et le traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels ou des personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés²² aux œuvres publiées. À la mi-2021, le pays a rejoint la liste des États qui ont ratifié la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, devenant ainsi le 150^{ème} État signataire²³. Cela arrive à un moment où le secteur culturel et créatif, d'une importance cruciale au Cabo Verde en termes de culture locale, de moyens de subsistance nationaux et de projection internationale, connaît une lente reprise après le coup de la COVID-19.

Le pays reconnaît la double nature, à la fois culturelle et économique, des expressions culturelles contemporaines et du potentiel économique du secteur, en mettant fortement l'accent sur le statut des artistes et des créateurs et le soutien au secteur. « Nous devons comprendre que l'industrie créative est une entreprise. C'est le prochain niveau que l'Afrique doit atteindre. Si nous prenons l'exemple des États-Unis, l'industrie créative génère environ 763 milliards de dollars. Il représente plus

²¹ Le [Campus do Mar](#), récemment créé, a réuni différentes universités et centres de recherche dédiés à l'océan pour stimuler l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la R&D liée à la mer

²² [OMPI 2019](#)

²³ [UNESCO, 2021](#)

que les secteurs américains du transport et du stockage²⁴ ». Pour développer son industrie créative, Cabo Verde devra mieux récompenser la production dans ce domaine, comme c'est déjà le cas avec le système « WIPO Connect » pour la distribution automatique des droits d'auteur et des droits voisins depuis 2020²⁵.

II.2.6 Les statistiques du Travail comme outils de pilotage et de gouvernance économique du marché du travail.

Cabo Verde a produit en 2022 son premier profil pays du travail décent. Ce document est une évaluation des progrès accomplis au niveau national en matière de travail décent de 2011 à 2020. Conçu pour renforcer les capacités nationales dans le suivi et l'évaluation des progrès vers le travail décent, le Profil rassemble les données nationales faisant autorité sur les indicateurs "statistiques" du travail décent avec ceux du cadre juridique qui les accompagnent, afin de fournir une analyse contextuelle du rythme et de la direction du changement dans le paysage du travail décent.

Dans le cas de Cabo Verde, le document de profil pays représente le premier regard consolidé sur l'état du travail décent au niveau national, des opportunités d'emplois aux heures décentes, à l'égalité des chances et au dialogue social en tenant compte des références spécifiques aux indicateurs statistiques et aux indicateurs du cadre juridique. De façon précise, dix éléments de fond correspondant aux quatre piliers stratégiques de l'Agenda pour le travail décent (plein emploi productif, droits au travail, protection sociale et promotion du dialogue social) ont été renseignés : possibilités d'emploi ; gains adéquats et emploi productif ; horaires décents ; conciliation du travail, de la vie familiale et de la vie privée ; formes de travail qu'il y a lieu d'abolir ; stabilité et sécurité du travail ; égalité de chances et de traitement dans l'emploi ; sécurité du milieu de travail ; sécurité sociale ; et dialogue social, représentation des employeurs et des travailleurs.

Dans ce contexte, c'est un avantage d'avoir un profil pays du travail décent finalisé au moment de l'élaboration du PPTD. Ce document donne des indications importantes sur les déficits qui existent encore au niveau national. De ce fait, il fournit non seulement les informations de base pour la conception de l'actuel programme pays de promotion du travail décent, mais il aidera à l'évaluation des progrès accomplis sur la voie du travail décent. C'est un outil de suivi et d'évaluation du PPTD et des indicateurs des ODD liés au marché du travail. Une mise à jour de ce document de profil pays doit être envisagée au terme du PPTD en vigueur.

II.3 Des institutions du travail qui assurent une protection adéquate de tous les travailleurs dans un système de gouvernance inclusive.

En ce qui concerne l'ODD 16 (Paix et institutions fortes), le cadre institutionnel solide du pays et le bon fonctionnement constituent la base solide des réalisations de Cabo Verde en matière de développement durable. Les indicateurs de gouvernance sont très bons au Cabo Verde, en particulier en termes de liberté, de solidité institutionnelle et de cadres juridiques et politiques, y compris l'intégration des droits de l'homme et d'autres conventions mondiales au niveau national. Certains défis demeurent, principalement liés à l'application de ces lois et à la perception de la sécurité et de l'immunité au sein de la population.

Avec les élections présidentielles tenues en octobre 2021, Cabo Verde a clôturé avec succès un cycle intense d'élections, qui a commencé avec les élections municipales en octobre 2020 et s'est poursuivi avec les élections législatives en avril 2021. Aucun problème n'a été signalé, que ce soit en termes de reconnaissance des résultats par toutes les parties ou en termes de violence entre partisans, malgré un contexte difficile en raison des mesures d'urgence et de l'impact socio-économique de la COVID-19.

²⁴ Samba Bathily, PDG d'African Development Solutions, sur son investissement de plusieurs millions dans Mansa Floating Hub, studios de musique à Sao Vicente

²⁵ Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, page [Web Connexion de l'OMPI](#), 2021

Cabo Verde se classe au troisième rang de l'indice Ibrahim pour la gouvernance africaine, avec des résultats remarquables dans trois des quatre catégories : sécurité et état de droit (75,3/100), participation et droits de l'homme (76,3) et développement humain (71,2). En général, au Cabo Verde, le respect des droits de l'homme en tant que système est incontestable. Cependant, il convient de noter que le pays connaît un déclin au cours des dix dernières années, avec une détérioration croissante des différents indicateurs, qui sont qualifiés de « rouges » par l'indice en termes de tendances²⁶. Le pays se classe également très haut en termes d'indices de démocratie et de liberté. Elle est troisième en Afrique pour la démocratie (30e au niveau mondial)²⁷, et deuxième derrière la Namibie pour la liberté de la presse (25e au niveau mondial)²⁸. Cet environnement de gouvernance solide a jeté les bases effectives pour la sécurité humaine, la prestation de services publics et le développement économique durable.

L'administration publique emploie 20 300 personnes et représente 10,9 % des emplois (12 % des hommes et 9,5 % des femmes)²⁹. Un mécanisme national de concertation sociale permet un dialogue entre le gouvernement et les partenaires sociaux, et les plateformes de localisation des ODD offrent également un espace de dialogue au niveau local. Le gouvernement publie également la proposition de budget de l'État pour des discussions publiques et d'autres informations. Les efforts visant à améliorer le gouvernement ouvert devraient se poursuivre et s'accélérer dans un proche avenir et continuer à bénéficier du soutien du SNU.

Cabo Verde a ratifié 8 des 9 principales conventions internationales relatives aux droits de l'homme dans le cadre du système des Nations Unies³⁰. Au niveau régional, en tant qu'État partie à l'Union africaine et à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Cabo Verde a adhéré aux principaux instruments de promotion des droits de l'homme en Afrique : charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1987); Charte africaine des droits de l'enfant en matière de bien-être électronique (1993); Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme (2005); et Charte africaine de la jeunesse (2010). Cabo Verde a également ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) en 2008 et est l'un des premiers pays à avoir achevé les deux cycles d'examen de la mise en œuvre de la Convention, respectivement en 2016 et en 2017. En outre, en 2020, Cabo Verde a créé le Conseil de prévention de la corruption, une autorité administrative indépendante chargée de diriger les efforts de prévention de la corruption dans le pays. Cabo Verde se classe parmi les pays africains les plus performants en termes de perception de la corruption parmi la population.

II.3.1 Les normes internationales du Travail comme instrument de gouvernance économique

Le projet de la Finlande/UE-OIT « Commerce pour Travail Décent » 2021-25 a pour objectif d'améliorer la mise en œuvre des Conventions de l'OIT ratifiées par le Cabo Verde, notamment celles concernant les Conventions fondamentales (à travers du renforcement des capacités des mandants de l'OIT, et les autres parties prenantes). Le projet inclut également une composante de commerce responsable. Les produits qui sont envisagés dans le cadre de ce projet comportent, entre autres :

- Le Conselho de Concertação Social (responsable pour discuter toutes les matières liées au travail) va pleinement assumer le rôle prévu au titre de la Convention (no 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, à travers de la capacitation de ses membres et l'organisation des réunions régulières sur les normes internationales du travail.

²⁶ [Indice Ibrahim de la gouvernance africaine](#), 2020

²⁷ The Economist Intelligence Unit, [Indice de la démocratie](#), 2020

²⁸ Reporters sans frontières, [Classement mondial de la liberté de la presse](#), 2020

²⁹ INECV, IMC 2020, [Estatísticas do Mercado de trabalho](#), 2021

³⁰ Estudo sobre o conhecimento e aplicação das convenções internacionais de direitos humanos em Cabo Verde

- Le pays adopte des mesures de conformité face aux recommandations de la Commission d'experts pour l'application des Conventions et Recommandations (CEACR) au tour des questions ci-dessous :

- *la révision de la loi qui approuve la liste nationale des types de travail dangereux interdits aux enfants et aux adolescents, en conformité avec les NIT³¹,*

La disponibilité des données en ce qui concerne les infractions décelées en matière des pires formes du travail des enfants, ainsi qu'en ce qui concerne les poursuites engagées et les sanctions imposées,³²

L'opérationnalisation de l'organe tripartite indépendant aux fins de déterminer les services minima à assurer pendant une grève³³, ainsi que la réactivation de la commission nationale pour la promotion de la négociation collective,³⁴ La révision de certaines dispositions légales tel que recommandé par la CEACR, notamment la reconnaissance expresse du principe du « salaire égal pour un travail de valeur égale »

II.3.2 Le Dialogue social résultante d'une paix sociale propice au développement économique.

Le pays dispose d'une commission nationale de concertation sociale mais celle-ci fonctionne à minima et n'offre pas une grande lisibilité par rapport à la prévention et n'organise pas assez la participation des partenaires sociaux à l'élaboration des politiques publiques. Le secrétariat exécutif est réduit à une seule personne. Le plan de travail n'affiche pas une dynamique très engageante. Le développement de l'économie capverdienne induit un développement des relations de travail et de production. Ceci, conduit à la nécessité de revoir la gouvernance du travail en promouvant le bipartisme et la négociation collective. Il s'agit de créer pour les employeurs et les travailleurs les meilleures conditions pour une plus production coopération sur les lieux de travail.

II.3.3 L'administration du travail comme bras opérationnel de l'agenda du travail décent.

Le ministère est dans une optique de modernisation du secteur administration du travail pour disposer d'une administration performante et capable d'offrir des services de qualité aux usagers, aux citoyens et aux partenaires sociaux. Sur quels leviers agir ? Quelles sont les activités à même de redonner une nouvelle image de l'administration du travail ? La dynamique de réforme entreprise par le ministère avec l'appui technique du BIT permettra d'avoir des réponses précises à ces questions.

II.3.4 La santé et la sécurité au travail.

Le Cabo Verde a ratifié la convention n° 155 sur la sécurité et santé au travail depuis l'année 2000. Il dispose d'un cadre juridico-institutionnel national pour l'application des dispositions du code de travail en matière de sécurité et santé au travail qui souffre actuellement de l'absence d'une politique nationale et d'un programme national de Sécurité et santé au travail qui relèvent pourtant des exigences de la convention n°155 et de la convention n°187 sur le cadre promotionnel de la sécurité et santé au travail (convention fondamentale) qui n'a pas encore été ratifiée.

³¹ Dans son dernière commentaire sous la Convention (no 138) sur l'âge minimum, 1973, [Observation \(CEACR\) - adoptée 2018, publiée 108ème session CIT \(2019\)](#), la CEACR note avec **regret** qu'en vertu des articles 2 et 5(1) de la loi no 113/VIII/2016 qui adopte la liste nationale des types de travail dangereux interdits aux enfants et aux adolescents, la liste ne s'applique qu'aux enfants âgés de moins de 16 ans (l'article 3, paragraphe 1, de la Convention (no ¹³⁸) sur l'âge minimum, 1973 que les travaux dangereux doivent seulement être autorisés à partir de 18 ans).

³² Voir les demandes de la CEACR pour ces données dans son [Observation \(CEACR\) - adoptée 2018, publiée 108ème session CIT \(2019\)](#) et sa [Demande directe \(CEACR\) - adoptée 2018, publiée 108ème session CIT \(2019\)](#) concernant la mise en œuvre de la Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999.

³³ Voir le commentaire de la CEACR [Demande directe \(CEACR\) - adoptée 2019, publiée 109ème session CIT \(2021\)](#) concernant la mise en œuvre de la Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948).

³⁴ Voir le commentaire de la CEACR [Demande directe \(CEACR\) - adoptée 2019, publiée 109ème session CIT \(2021\)](#) concernant la mise en œuvre de la Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949

III PRIORITES NATIONALES ET RESULTATS DU PROGRAMME

III.1 La Vision nationale et plans de développement.

Les priorités nationales de développement de Cabo Verde sont résumées dans le Programme du Gouvernement pour la 10^{ème} législature et dans le Programme national de développement durable, intitulé Ambition 2030. Le nouveau Plan stratégique pour le développement durable du pays– 2022-2026 est en cours d'élaboration et sa mise en œuvre devrait commencer au deuxième semestre 2022.

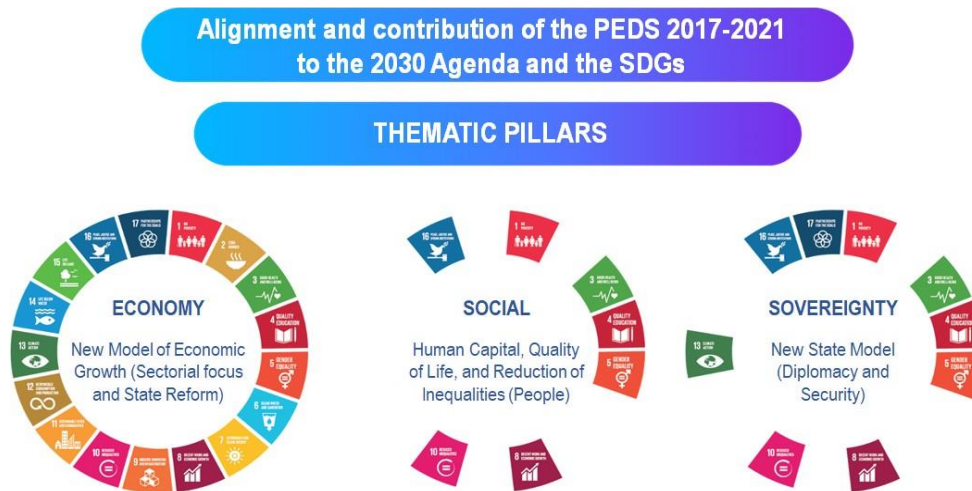
III.1.1 Les Plans nationaux de développement : du DECRP I à l'évaluation du PEDS I.

En 2002-2003, Cabo Verde a commencé à utiliser le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté comme outil de gestion du développement, avec la production du Document de stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté (DPRSP - Document provisoire de stratégie pour la réduction de la pauvreté). Il a été suivi par le **premier document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté** (DECRP I), préparé en 2004 pour guider la nation jusqu'en 2007, qui a pris soin d'intégrer les principales mesures d'intervention dans les domaines de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Le Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DECRP II) est entré en vigueur entre 2008 et 2011. Cependant, contrairement au DPRSP I, il s'est adapté au programme du gouvernement et au programme de transformation en tant que vision du développement à long terme et en tant que voie vers une croissance soutenue et une expansion économique, afin d'atténuer les inégalités sociales et sociales. Cela a impliqué d'importantes réformes dans plusieurs secteurs. Bien que des progrès aient été réalisés sur tous les fronts, des défis subsistaient principalement dans le contexte de la graduation de pays à faibles revenus vers le pays à revenus intermédiaires en 2007.

S'appuyant sur les gains économiques et sociaux importants réalisés par le pays au cours des dernières années, le **PEDS 2017-2021** avait fixé des objectifs ambitieux pour la période dans une approche cohérente à long terme, centrée sur quatre objectifs structurels :

1. Faire du Cabo Verde une économie circulaire au centre de l'Atlantique (connectivité, économie bleue, croissance verte, développement touristique ; et les services commerciaux, industriels et financiers) ;
2. Assurer l'économie et l'environnement, (tourisme durable, industrie nationale et promotion des exportations) ;
3. Assurer l'inclusion sociale et réduire les inégalités et les asymétries (éducation et formation professionnelle ; la santé et la sécurité sociale ; la création d'emplois et l'égalité des jeunes et des sexes) ;
4. Renforcer la démocratie, la justice et la diplomatie internationale et engager la diaspora.

Pour atteindre les 4 objectifs prioritaires, le **PEDS I a été organisé avec 35 programmes regroupés en 3 piliers**: pilier 1 sur l'économie, vise un nouveau modèle de croissance économique et environnementale; Le pilier 2 sur le statut social vise à améliorer le capital humain, la qualité de vie et à lutter contre les inégalités et les asymétries; et le pilier 3 sur la souveraineté, cherche un nouveau modèle d'État pour le renforcement de la souveraineté et la création de valeur dans la démocratie. L'égalité des sexes est considérée comme essentielle au développement durable et transversale à tous les piliers. Les ODD ont été intégrés dans le cadre du PEDS et, en tant que tels, l'objectif stratégique du cadre logique du PEDS est aligné sur les cibles et les indicateurs des ODD sélectionnés dans le cadre mondial de l'Agenda 2030.



III.1.2 Les plans stratégiques locaux et la localisation des ODD

La cohésion territoriale est l'une des pierres angulaires de l'action du gouvernement pour le mandat 2021/2026. La priorité est donnée aux asymétries économiques et sociales, interrégionales et intrarégionales, qui contribuent à la convergence et à l'équité dans l'accès aux possibilités de développement pour tous les individus, indépendamment de leur île d'origine et de résidence. En effet, les études préliminaires réalisées par le gouvernement, notamment par le calcul du coefficient de localisation, montrent que, si certaines îles sont fortement dépendantes de certains services économiques (par exemple agriculture), dans la plupart des cas, le potentiel économique actuellement en place n'est pas pleinement exploité et d'autres potentiels (par exemple le tourisme) ne sont pas exploités de manière adéquate.

Pour régler ces problèmes, le gouvernement accorde la priorité à une gestion territoriale plus intégrée et à des approches spatiales équitables afin de parvenir à un développement territorial équilibré. La perspective comprend le renforcement du système national des villes et des liens régionaux entre les zones urbaines et rurales, afin d'allouer stratégiquement les ressources disponibles limitées, en encourageant la collaboration entre les municipalités et les régions, pas la concurrence entre elles.

Conformément à la décentralisation en cours des services aux municipalités et aux réformes gouvernementales, le gouvernement a fortement investi au cours des 4 dernières années dans le renforcement des capacités nécessaires à la planification et à la budgétisation à moyen terme entre les municipalités. Lors de la préparation des stratégies axées sur les ODD, les cibles des ODD ont été intégrées dans des stratégies et des plans d'action définis localement en démontrant comment les priorités établies sont liées aux cibles nationales et mondiales des ODD.

En ce sens, le processus de localisation des ODD, dirigé par le gouvernement national et les autorités locales, avec le soutien du système des nations unies et la participation d'organisations de la société civile, du monde universitaire et privé, a permis l'installation de Plateformes Locales rassemblant tous

les acteurs du développement local et l'élaboration de Plans Municipaux de Développement Durable (PEMDS) dans les 22 communes.

III.2 De la matérialisation de la vision nationale à l'effort de la planification centrée sur le développement durable.

Au cours des quinze derniers mois, Cabo Verde a mené une série d'exercices de planification stratégique participative essentiels au développement du pays :

- *Cabo Verde Ambition 2030 ;*
- *Plan d'évaluation de l'impact socio-économique et de relance (EIES) covid-19 ;*
- *Évaluation du plan stratégique de développement durable (Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável – PEDS) 2017-2021 ;*
- *Rapport volontaire national sur les ODD et Rapport volontaire local sur les ODD 2021 ;*
- *Évaluation Ne laissez personne de côté 2021 ;*
- *La mise à jour de 2020 de la contribution déterminée au niveau national et le plan national d'adaptation de 2022 ;*
- *Stratégie nationale de développement durable (PEDS II) 2022-2026.*

Tous ces exercices, dirigés par le Gouvernement, ont bénéficié d'une large participation de toutes les parties prenantes de l'administration publique, des municipalités, de la société civile, du secteur privé, du monde universitaire et des partenaires internationaux. Il en résulte une vision commune et un objectif national de relance et de développement économique, social et environnemental durable. En conséquence, le Programme du Gouvernement pour la 10e législature et le Programme national de développement durable « Ambition 2030 et PEDS II » fixent les priorités nationales de développement du Cabo Verde et un objectif global selon lequel « **En 2030, le Cabo Verde sera, une démocratie consolidée et moderne, inclusive, une nation bleue, numérisée, émergente et résiliente, une économie de circulation située dans l'Atlantique moyen intégrée dans la CEDEAO avec le plein emploi et une prospérité partagée, un pays utile au monde et une référence de fierté pour tous** ». Le plan Cabo Verde Ambition 2030 a également identifié cinq accélérateurs d'ODD comme prioritaires pour promouvoir la croissance et accélérer les progrès :

1. Développement du capital humain ;
2. L'économie bleue, reconnaissant le grand potentiel de l'économie maritime et l'importance de protéger la santé des océans et des zones côtières ;
3. L'économie numérique, pour stimuler l'adoption de technologies et de solutions numériques pour soutenir les chaînes de valeur et la transformation numérique inclusive ;
4. Les énergies renouvelables, car elles détermineront la réduction des coûts des facteurs ;
5. L'industrie du tourisme, comme lorsque le tourisme ancre l'agriculture, la pêche, l'artisanat, les industries créatives et d'autres services, accélère la modernisation, la productivité et toute la constellation du tourisme.

Les plans stratégiques quinquennaux (Plano Estratégico de Desenvolvimento Sustentável – PEDS) opérationnalisent cet objectif à plus long terme. La formulation du PEDS II pour 2022-2026 s'est déroulée parallèlement à l'élaboration du cadre de coopération des nations unies, et sa mise en œuvre commence au deuxième semestre 2022. Les priorités du PEDS II s'articulent autour de 3 piliers et 4 objectifs stratégiques :

- **Pilier 1 – Économie avec pour objectifs :**

- *Assurer la reprise économique, l'assainissement budgétaire et la croissance durable, promouvoir la diversification et faire de Cabo Verde une économie de circulation située dans le Moyen-Atlantique ;*
- *Promouvoir la décentralisation, le développement régional et la convergence avec la cohésion territoriale, la qualité et la durabilité urbaines, la durabilité environnementale, l'action climatique et la résilience, et améliorer la biodiversité et la géo diversité ;*
- **Pilier 2 – Objectif social pour :**
 - *Promouvoir le développement social par le capital humain, l'inclusion et la mobilité, la réduction des inégalités, l'éradication de l'extrême pauvreté et l'égalité des sexes.*
- **Pilier 3 – Souveraineté visant à :**
 - *Consolider la souveraineté nationale, approfondir l'appréciation de la démocratie, de la diaspora et du prestige international de la Cabo Verde, promouvoir l'intégration régionale et l'insertion dynamique du Cabo Verde dans le système économique mondial.*

Le PEDS II identifie en outre 8 priorités : (i) l'éradication de l'extrême pauvreté et la réduction de la pauvreté absolue, (ii) l'investissement dans la jeunesse comme l'avenir du Cabo Verde ;(iii) diversifier l'économie et la résilience ; (iv) Cabo Verde inclusif et social ; (v) Cabo Verde sûr et avec une justice efficace ; (vi) améliorer la qualité des villes et des localités ; (vii) promouvoir la cohésion territoriale ; (viii) et la bonne gouvernance.

Au niveau local, les 22 municipalités ont maintenant leurs plans stratégiques municipaux de développement durable.

III.3 Les Principaux défis et opportunités liés à la mise en œuvre des ODD au Cabo Verde

Au sortir de l'analyse du bilan commun organisé par le système des nations unies, six principaux défis de développement indexés aux priorités nationales pour 2030, sont retenus :

- **L'économie et les finances publiques restent fragiles et très vulnérables aux chocs exogènes.** L'économie est encore fortement concentrée dans le tourisme, et dans le segment tout compris. 85,5% des IDE reçus en 2021 étaient toujours sur ce même segment, consolidant les perspectives de continuité avec la croissance d'avant covid. Les investissements publics et privés, nationaux et étrangers limités entravent la diversification économique et le renforcement de la résilience. Le potentiel des îles moins touristiques reste largement inexploité, tandis que les tentations de suivre le même modèle (vulnérable) que Sal et Boa Vista se renforcent, comme le montrent les grandes stations balnéaires.
- **La stagnation du développement du capital institutionnel et humain se poursuit.** Bien que les indicateurs de gouvernance, d'éducation et de santé soient exceptionnels par rapport à beaucoup de pays africains, ils ont stagné au cours des 5 dernières années. Bien que le capital institutionnel et humain soit une priorité absolue pour le gouvernement pour la période 2022-2026, la COVID-19 et d'autres crises, ainsi que le niveau élevé des dettes publiques, limitent la marge de manœuvre budgétaire disponible.
- **La pauvreté, la malnutrition et les inégalités persistent.** La trajectoire, et surtout la structure de la croissance, pourraient ne pas permettre une réduction significative de la pauvreté et des inégalités dans les années à venir, qui pourrait devoir être abordée par le biais de la protection sociale, au moins à moyen terme. La couverture de protection sociale a augmenté de manière spectaculaire au cours des deux dernières années, mais le défi ici sera la durabilité du financement du revenu d'inclusion sociale étendu, financé pour l'instant par un prêt de la Banque mondiale. Le Registre social unique (RSU, en portugais Cadastro Social Único - CSU) est un grand atout et doit être mis à jour et étendu pour renforcer le système d'information. Les capacités institutionnelles et humaines et la coordination interinstitutionnelle sont encore

limitées, y compris avec la participation active des organisations de la société civile, en particulier des organisations communautaires et de base, de même que l’articulation entre les organisations sociales et les organisations de base.

- **L’accès aux services et aux possibilités demeure limité pour certains territoires et groupes.** Ne laisser personne de côté (LNOB, de l’expression anglaise Leave No One Behind) est une priorité, comme en témoigne, la volonté manifestée par le Gouvernement. Le financement de ces efforts pour renforcer l’inclusion des groupes analysés dans la section LNOB sera difficile dans un espace budgétaire limité. De plus, l’inclusion socio-économique durable nécessitera une transformation économique profonde vers des voies de croissance plus inclusives.
- **Le modèle de croissance actuel ne crée pas suffisamment d’emplois décents et l’informalité reste élevée.** La concentration de l’économie sur le tourisme et les activités économiques connexes a entraîné une création limitée d’emplois et surtout les d’emplois décents. Le pouvoir de négociation du gouvernement (et des autorités déléguées) sur les salaires dans le secteur du tourisme peut être encore limité par la réduction de la marge de manœuvre budgétaire et des possibilités économiques.
- **L’impact du changement climatique sur les moyens de subsistance et la biodiversité se fait déjà sentir et va s’approfondir.** L’impact du changement climatique sur le capital naturel, les infrastructures, les équipements, les moyens de subsistance et le bien-être (y compris la santé) et le financement public n’a pas encore été pleinement compris et pris en compte.

Sur la base des orientations nationales et des nouvelles priorités définies par le gouvernement de Cabo Verde à l’horizon 2030, les mandants tripartites se sont accordés à identifier trois priorités qui sont totalement arrimées à celles du système des nations unies pour une réponse globale face aux préoccupations nationales. Il s’agit de :

- 1. Le renforcement du capital humain et du capital social ;*
- 2. La transformation économique inclusive, prospérité et transition juste vers un environnement sain ;*
- 3. La gouvernance transformatrice centrée sur le développement et la cohésion territoriale renforcée.*

III.4 Les Avantages comparatifs de l’OIT

L’OIT, à travers son mandat normatif fonde son intervention sur la base de trois critères principaux :

1. **La pertinence** : L’accent est mis sur les domaines d’action d’une importance cruciale pour les mandants ;
2. **L’incidence** : Les résultats sont attribuables aux interventions de l’OIT articulées au niveau du programme et budget ;
3. **L’influence** : La capacité de l’OIT à infléchir le débat sur les politiques au niveaux national et international à travers les résultats issus des interventions menées au Cabo Verde.

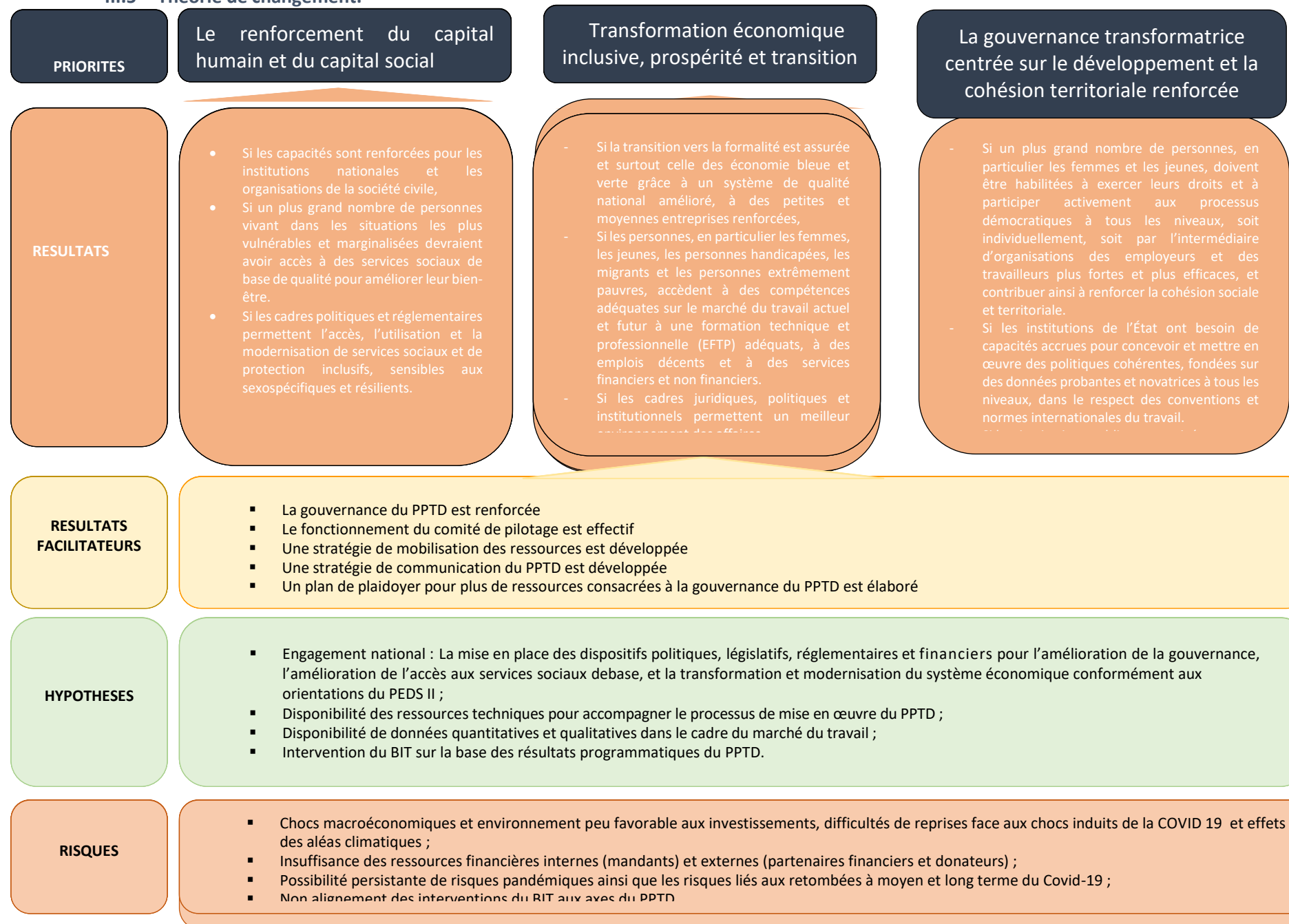
En outre, l’organisation, de par le tripartisme qui la caractérise, dispose des organisations des employeurs et des travailleurs appelés sous le vocable “partenaires sociaux”. Ils jouent un rôle éminemment important en matière de promotion de l’agenda du travail en servant d’interface et de vis à vis au gouvernement pour l’élaboration des politiques et des stratégies, des lois et des normes.

Les mandants tripartites participent également beaucoup à la facilitation entre les orientations stratégiques portées par la Conférence Internationale du Travail et les politiques mises en œuvre sur le terrain.

En outre la mise en œuvre des initiatives pilotes et novatrices permet d'évaluer et de modéliser les initiatives et les actions prises au niveau du dialogue social, de la protection sociale plus spécifiquement, à l'aune des conventions et recommandations internationales de l'OIT.

Par ailleurs, l'OIT et ses mandants ont accumulé de nombreuses expériences grâce aux enseignements tirés de la mise en œuvre de la première génération du PPTD, ainsi que celles de plusieurs projets de coopérations qui sont en cours et dont le redéploiement permet d'alimenter ce nouveau PPTD.

III.5 Théorie de changement.



III.6 Les priorités retenues dans le programme pays de promotion du travail décent

III.6.1 PRIORITE 1 : Le renforcement du capital humain et du capital social

Cette priorité comporte deux résultats et contribue à la réalisation de :

Pilier 2 – Objectif social : Promouvoir le développement social par le capital humain, l'inclusion et la mobilité, la réduction des inégalités, l'éradication de l'extrême pauvreté et l'égalité des sexes.

- ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- ODD 3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »
- ODD 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »
- ODD5 : « Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Priorité stratégique 1 de l'UNSDCF : **Le renforcement du capital humain et du capital social**
- Aux priorités de la déclaration d'Abidjan :
 - Faire du travail décent et de l'emploi productif une réalité pour la jeunesse en Afrique ; développer les compétences, les technologies et la productivité en tant qu'outils essentiels pour améliorer l'avenir du travail en Afrique ; transformer l'économie rurale informelle en Afrique pour y instaurer le travail décent ; respecter les normes internationales du travail, promouvoir le dialogue social et réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes
 - Renforcer l'efficacité des institutions du travail pour assurer une protection adéquate à tous les travailleurs.
- Aux résultats du programme et budget de l'OIT pour la période biennale 2022-2023 :
 - Résultat 1 : Des mandants tripartites forts et un dialogue social influent et inclusif
 - Résultat 2 : Des normes internationales du travail et un système de contrôle efficace et faisant autorités
 - Résultat 5 : L'apprentissage tout au long de la vie pour faciliter l'accès et les transitions sur le marché du travail
 - Résultat 6 : L'égalité de genre et l'égalité de chances et de traitement pour tous dans le monde du travail
 - Résultat 7 : Une protection adéquate et efficace pour tous au travail
 - Résultat 8 : Une protection sociale complète et durable pour tous
- Aux résultats du programme et budget de l'OIT pour la période biennale 2024-2025

Pour atteindre les résultats déclinés dans la priorité, au moins quatre conditions doivent être remplies.

- Les acteurs, y compris les institutions nationales, les partenaires sociaux et les organisations de la société civile, ont besoin de systèmes et de capacités renforcés, y compris la collecte, le suivi et l'établissement de rapports de données en temps opportun, pour fournir, innover et établir des partenariats pour des services sociaux et de protection sociale de qualité, résilients, numérisés, sensibles au genre et inclusifs et des services essentiels à l'ensemble du pays.
- Un plus grand nombre de personnes vivant dans les situations les plus vulnérables et marginalisées devraient avoir accès à une éducation adéquate, à des soins de santé et à

une sensibilisation adéquate et à des outils leur permettant d'exercer leurs droits, de tirer parti de la résilience pour atteindre leur potentiel et améliorer leur bien-être.

- Les cadres politiques et réglementaires doivent mieux permettre l'accès, l'utilisation et la modernisation de services sociaux et de protection inclusifs, sensibles aux sexospécifiques et résilients, ainsi que des approches multisectorielles transformatrices, y compris pour les établissements informels.
- Les acteurs du marché du travail ont besoin d'appui technique et de renforcement de capacités pour mettre en place un système d'anticipation des besoins en compétences et d'institutionnaliser sa gouvernance, le fonctionnement et l'utilisation ainsi que préparer le système d'informations sur le marché du travail pour fournir des données fondées sur des preuves pour ce système afin de contribuer à la réduction des inadéquations entre l'offre et la demande de compétences. Cela conduira le pays à développer et à maintenir les compétences pour les besoins futurs du marché du travail, tout en facilitant l'accès et les transitions sur le marché du travail.

L'Organisation Internationale du Travail s'est engagée à continuer de soutenir le renforcement des capacités des acteurs nationaux à fournir une protection sociale inclusive et des ensembles complets de services essentiels, y compris des soins de santé de haute qualité centrés sur les personnes, fondés sur des stratégies de soins de santé primaires et la protection de l'enfance. En outre, il s'appuiera davantage sur les leçons tirées de la pandémie de COVID-19, en soutenant les outils et en mettant en œuvre des politiques visant à assurer la résilience du système de protection sociale et de celle de l'enfant.

Reconnaissant que l'amélioration de l'accès de la population aux services de base, la protection sociale, ceci exige de lever les obstacles à l'équité tout au long de la vie, la mise en œuvre du PPTD se concentrera sur l'accès et l'autonomisation des populations les plus vulnérables et des groupes clés, tels que les personnes extrêmement pauvres, les enfants, les jeunes, les femmes, les migrants, notamment par le biais de programmes de protection sociale par transferts monétaires et du soutien à la mise en œuvre de l'Initiative nationale pour l'éducation au développement durable (EDD) pour 2030 pour Cabo Verde, et de la politique nationale du logement et du plan d'action.

Le BIT aux côtés du SNU et d'autres partenaires au développement, mettra à profit ses capacités et son expertise en matière de conseils stratégiques en amont pour contribuer à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire. Il se concentrera principalement sur les stratégies et les réformes vers la couverture universelle et la mise en œuvre des instruments juridiques du système de protection de l'enfance, le soutien aux engagements de Cabo Verde en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Ces interventions contribueront également à doter le pays des instruments stratégiques favorisant une création intensive d'emplois dans les projets d'investissements multisectoriels notamment ceux relevant à l'atténuation des impacts liés aux changements climatiques et au développement de l'agriculture.

III.6.1.1 Résultat 1.1 : D'ici 2027, la majorité des travailleurs y compris ceux de l'économie informelle, les personnes vulnérables bénéficient d'un accès et d'un usage équitables à une protection et à des services sociaux essentiels, inclusifs, de qualité, résilients et sensibles au genre

La réalisation de ce résultat constituera une bonne opportunité pour atteindre l'objectif de socle de protection sociale. Avec les conséquences de la pandémie COVID 19, le RSI/E (Revenu d'inclusion sociale d'urgence) a permis d'augmenter la couverture du nombre de ménages avec le régime de protection sociale à caractère non contributif. Pour permettre à la majorité des travailleurs y compris ceux de l'économie informelle et les personnes vulnérables de bénéficier d'un accès et d'un usage équitables à une protection et à des services sociaux essentiels, inclusifs, de qualité, résilients et sensibles au genre, il faudra passer par une révision du cadre macroéconomique par le renforcement d'un dispositif juridique et institutionnel de protection sociale assorti de mesures spécifiques qui vont

faciliter et garantir l'accès aux groupes surtout marginalisés et la consolidation du régime social unique qui est en train d'être éprouvé depuis quelques années en vue de prendre aussi en charge les enfants et les adolescents. Certes des avancées majeures sont notées dans le secteur de protection sociale avec un fort taux de couverture, il n'en demeure pas moins que des dysfonctionnements dans la gouvernance d'ensemble du système de la sécurité sociale, la faible promotion des mécanismes de financement durable de la protection sociale des travailleurs, le ciblage peu efficace des travailleurs les plus vulnérables, la très faible extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle et de l'économie rurale et la faible effectivité des normes de protection sociale pour les travailleurs du secteur formel sont notés.

Cependant l'atteinte de ce résultat dépendra d'un bon mécanisme de financement des besoins en protection sociale et surtout d'un meilleur portage institutionnel. Par ailleurs des stratégies et moyens de pérennisation sont à assoir afin d'envisager le retrait de la banque mondiale qui est un des grands partenaires du pays dans ce domaine. Il passe aussi par le renforcement du cadre juridique et institutionnel pour l'extension de la couverture de la protection sociale des travailleurs de tout ordre avec un focus sur ceux de l'informel, les indépendants et des domestiques qui ne jouissent jusqu'à présent d'aucune prestation familiale. Le gouvernement devra, de concert avec les employeurs et les travailleurs convenir d'un minimum de règles et de principes devant régir les lieux de travail. Également, la réalisation de ce résultat reste adossée à des orientations politiques très claires soutenues par une bonne application de la R204.

Les produits attendus du « Résultat 1.1 : D'ici 2027, la majorité des personnes vulnérables bénéficient d'un accès et d'un usage équitables à une protection et à des services sociaux essentiels, inclusifs, de qualité, résilients et sensibles au genre ».

Produit 1.1.1 : *Le cadre juridique et institutionnel de protection sociale est renforcé ;*

Produit 1.1.2 : *Les mesures spécifiques pour faciliter l'accès des groupes vulnérables (les enfants, les travailleurs domestiques, etc) et marginalisés (les anciens détenus, les malades mentaux, les toxicomanes, les sans-abri) aux programmes de protection sociale sont mises en œuvre.*

Produit 1.1.3 : *Le Registre Social Unique (RSU) est consolidé y compris le régime spécial pour les travailleurs indépendants qui intègre la dimension de genre est adapté au contexte national*

III.6.1.2 **Résultat 1.2:** D'ici 2027 les mandants tripartites disposent d'un cadre cohérent et concerté pour promouvoir de façon continue la réalisation d'un milieu de travail sûr et salubre dans tous les secteurs d'activité y compris dans l'économie informelle.

La texture économique de Cabo Verde est principalement caractérisée par les micros, petites et moyennes entreprises (97%), principalement concentrées dans le secteur tertiaire (86,4%), dans le commerce (44,6%) et l'hôtellerie (16,2%), et opérant principalement dans le secteur informel. Cette composition de la structure économique constitue un obstacle au financement et à la prise en charge de la protection sociale des travailleurs de l'économie informelle. Les femmes représentent jusqu'à 43,5 % des travailleurs informels et des propriétaires d'entreprise, soit 48,8 % des femmes actives dans le secteur informel, avec une écrasante majorité dans l'emploi domestique et une présence importante dans le tourisme. Stimuler la transition vers la formalité ne sera pas seulement essentiel pour renforcer la résilience, en particulier face aux multiples crises en cours et à venir mais surtout permettre aux mandants tripartites de disposer d'un cadre cohérent et concerté pour promouvoir de façon continue la réalisation d'un milieu de travail sûr et salubre dans tous les secteurs d'activité y compris dans l'économie informelle.

Pour y parvenir, un programme national sera développé et mis en œuvre pour capaciter et certifier les groupes de UPI et MPME selon les Systèmes de Gestion de SST qui débouchera sur une stratégie pour la cohésion des normes SST et son application effective dans les entreprises est adoptée. Conformément au process en cours dans les pays, un plan aux normes SST et la définition claire des stratégies pour son application à toutes les entreprises sera élaboré et mis en œuvre. Les organisations

syndicales de travailleurs sont impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de sensibilisation et formation sur la SST dans les secteurs de la pêche, du tourisme et de l'hôtellerie.

Cependant, le gouvernement sera fortement encouragé à poursuivre les efforts en vue de la ratification des conventions de l'OIT notamment la Convention (no 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail ; et les convention n°183 sur la maternité au travail et n°156 sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, le Protocole de 2014 relatif à la Convention sur le travail forcé 1930, et de la Convention (no 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques ;

La réalisation ou l'atteinte de ce résultat permet au pays de disposer des outils de gestion systémique de la sécurité et santé au travail élaboré et adopté en concertation avec les mandants tripartites. Les principaux produits comprennent :

Produit 1.2.1 : *Un programme national est développé et mis en œuvre pour capaciter et certifier les groupes de UPI et MPME selon les Systèmes de Gestion de SST ;*

Produit 1.2.2 : *Une stratégie pour la cohésion des normes SST et son application effective dans les entreprises est adoptée ;*

Produit 1.2.3 : *Un plan aux normes SST et la définition claire des stratégies pour son application à toutes les entreprises est élaboré et mis en œuvre ;*

Produit 1.2.4 : *Les organisations syndicales de travailleurs sensibilisées et formées sur la SST dans les secteurs de la pêche, du tourisme et de l'hôtellerie.*

III.6.2 PRIORITE 2 : Transformation économique inclusive, prospérité et transition juste vers un environnement sain (copié de l'UNSDCF)

Cette priorité comporte deux résultats et contribue à la réalisation de :

- **PDESII-Pilier 1 – Économie avec pour objectifs :** *Assurer la reprise économique, l'assainissement budgétaire et la croissance durable, promouvoir la diversification et faire de Cabo Verde une économie de circulation située dans le Moyen-Atlantique*
- ODD 4 : « Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »
- ODD 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »
- Aux priorités de la déclaration d'Abidjan :
 - Faire du travail décent et de l'emploi productif une réalité pour la jeunesse en Afrique ; développer les compétences, les technologies et la productivité en tant qu'outils essentiels pour améliorer l'avenir du travail en Afrique ; transformer l'économie rurale informelle en Afrique pour y instaurer le travail décent ; respecter les normes internationales du travail, promouvoir le dialogue social et réaliser l'égalité entre hommes et femmes
 - Renforcer les capacités de tous à tirer parti des possibilités offertes par un monde du travail en mutation
- Aux résultats du programme et budget de l'OIT pour la période biennale 2022-2023 :
 - Résultat 1 : Des mandants tripartites forts et un dialogue social influent et inclusif
 - Résultat 3 : Des transitions économique, sociale et environnementale pour le plein emploi, productif et librement choisi et le travail décent pour tous
 - Résultat 4 : Des entreprises durables pour créer des emplois et pour promouvoir l'innovation et le travail décent

- Résultat 5 : Des compétences et un apprentissage tout au long de la vie afin de faciliter l'accès au marché du travail et les transitions professionnelles
- Résultat 6 : L'égalité de genre et l'égalité de chances et de traitement pour tous dans le monde du travail

Pour atteindre les résultats retenus dans la priorité 2, au moins quatre conditions sont à remplir :

- La transition vers l'économie bleue et verte grâce à un système de qualité national amélioré, à des petites et moyennes entreprises renforcées, à la numérisation et à des solutions diversifiées, fondées sur le marché et la nature et économies en énergie, permet une plus grande sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'intégration dans des chaînes de valeur équitables, y compris le tourisme durable, aux niveaux nationaux, régional et mondial.
- Les personnes, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les migrants et les personnes extrêmement pauvres, devraient avoir un meilleur accès à des aliments nutritifs à tout moment et à des compétences adéquates sur le marché du travail actuel et futur grâce à un meilleur accès à un enseignement et à une formation technique et professionnelle (EFTP) adéquats, à des emplois décents et à des services financiers et non financiers.
- Les responsables doivent avoir des capacités renforcées pour surveiller les conditions de travail, protéger les droits des travailleurs et promouvoir l'inclusion des personnes vulnérables et marginalisées, en particulier les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les migrants.
- Les cadres juridiques, politiques et institutionnels permettent un meilleur environnement des affaires, des systèmes alimentaires résilients, une plus grande contribution de la diaspora à l'économie, l'amélioration des infrastructures et l'accessibilité et l'adoption de nouvelles technologies.

Reconnaissant le potentiel de la transition de l'économie bleue et verte pour Cabo-Verde, le bureau International du travail en relation avec le Système des Nations Unies pour le développement soutiendra le pays par le biais de programmes axés sur l'efficacité des plateformes numériques innovantes de la chaîne de valeur, l'élaboration et la mise en œuvre de normes et de standards conformes aux pratiques régionales et mondiales et le renforcement des capacités des MPME, des agro-entreprises et des agro-industries.

Exploiter le capital humain de Cabo Verde représente une occasion cruciale de permettre la transition nécessaire du pays. Le BIT, avec les mandants a l'intention de soutenir les efforts nationaux visant à faire en sorte que les populations touchées par le pays bénéficient de programmes et de politiques efficaces fondés sur des données probantes pour contribuer à une croissance inclusive et à en bénéficier grâce au développement des compétences, y compris l'esprit d'entreprise, la formation et l'enseignement professionnel, les compétences industrielles et numériques.

Le BIT avec les mandants s'emploiera également à une plus grande protection des travailleurs par le biais de campagnes de sensibilisation et de transferts monétaires ciblant des travailleurs spécifiques de l'économie informelle ou des groupes difficiles à atteindre. Il collaborera également avec toutes les parties prenantes concernées pour promouvoir le travail décent.

Soutenir le gouvernement et ses partenaires dans la création d'un environnement propice à la transition économique de Cabo Verde grâce à une gestion durable et rentable de son capital naturel sera une priorité pour le bureau International aux côtés du SNU. À cette fin, il soutiendra le développement et la mise en œuvre de politiques essentielles qui favorisent l'emploi décent, l'innovation, l'entrepreneuriat et l'engagement de la diaspora, les parcs industriels durables et les expressions culturelles.

III.6.2.1 **Résultat 2.1** : D'ici 2027, une économie plus durable, inclusive, diversifiée et intégrée, génère des emplois décents pour les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes extrêmement pauvres (adapté de l'UNSDCF).

Le développement du secteur privé demeure un des piliers majeurs du PEDS. Dans ce cadre, le gouvernement a déjà mis en place une série de mesures incitatives d'ordre financier et non-financier pour stimuler la création et le développement d'entreprises durables, la participation de la Diaspora dans les investissements prioritaires et la mise en œuvre d'un vaste programme de privatisations.

En outre, le PEDS met l'accent sur les liens entre l'emploi et la formation professionnelle par rapport à leur contribution à la vision de croissance économique du Cabo Verde avec la génération des d'emplois décents. Il compte des mesures de soutien à la qualification et à l'employabilité des jeunes de 15 à 35 ans et surtout des jeunes filles. Le plan vise également à développer une offre de formation professionnelle et technique qui réponde aux besoins en compétences du marché du travail. Pour asseoir une économie plus durable, inclusive, diversifiée et intégrée qui génère des emplois décents, la sécurité alimentaire et la nutrition pour les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes extrêmement pauvres, le pays devra mettre en place un dispositif qui intègre le système de gestion de l'emploi et de la formation professionnelle dans celui de la formation professionnelle. Préalablement, le gouvernement et le secteur privé devront mettre en place des mécanismes qui améliorent l'environnement des entreprises en facilitant la création d'emplois décents, y compris les emplois verts, bleus, orange. L'économie de soins est fortement envisageable au regard des nombreux défis qui sont dans ce secteur et surtout de son potentiel de création d'emplois dans toute sa chaîne de valeurs. Pour y arriver l'état devra davantage travailler sur certains paradigmes sociaux qui ne militent pas en faveur de l'éclosion de la formation professionnelle et surtout de la promotion de la parité dans le système de l'éducation et de la formation. A cela s'ajoutent les nombreuses mesures prises en faveur de la transition de l'économie informelle vers celle dite formelle. A ce niveau le REMPE (Régime spécial des petites et moyennes entreprises) mise en place avec l'appui du BIT en 2021 propose un large éventail de services et de droits en introduisant de nouveaux instruments, lois et politiques pour permettre une formalisation progressive, comme la facture électronique, qui est maintenant mise à l'essai avec de grandes entreprises importatrices et qui sera bientôt étendue aux petites entreprises, y compris éventuellement aux unités informelles.

Les produits attendus du « Résultat 2.1 : D'ici 2027, une économie plus durable, inclusive, diversifiée et intégrée génère des emplois décents, la sécurité alimentaire et la nutrition pour les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes extrêmement pauvres ».

Produit 2.1.1 : *Le Système de gestion de l'emploi et de la formation professionnelle est intégré dans le dispositif de formation professionnelle ;*

Produit 2.1.2 : *L'environnement des affaires est renforcé dans le but de faciliter la création d'emplois décents, y compris les emplois verts, bleus, orange et numériques ;*

Produit 2.1.3 : *Les capacités institutionnelles des mandants à promouvoir l'économie de soins pour un meilleur accès des femmes au marché du travail sont renforcées ;*

Produit 2.1.4 : *Les capacités des mandants à renforcer les politiques, les modèles de gouvernance et les systèmes de financement relatifs à l'acquisition de compétences et à l'apprentissage tout au long de la vie sont améliorées ;*

Produit 2.1.5 : *Les revenus et les conditions de travail des travailleurs de l'unité de production informelle (UPI) en accélérant la transition de l'économie informelle à l'économie formelle sont améliorés.*

III.6.2.2 **Résultat 2.2:** D'ici 2027, les mandants mettent en œuvre des programmes publics intensifs en emploi décent au profit des femmes, jeunes, et personnes vivant un handicap dans les filières porteuses

Le Cabo Verde fournit des efforts appréciables dans la création d'emplois. La croissance économique enregistrée au cours de la présente décennie se traduit par une amélioration des conditions de vie des populations et par la création conséquente d'emplois en quantité et en qualité. Toutefois, les efforts significatifs d'investissements en infrastructures ne sont pas suffisamment générateurs d'opportunités d'emploi et d'amélioration de l'employabilité des jeunes.

Dans le cadre de la territorialisation des politiques publiques et de l'implication progressive des municipalités à la gestion des interventions publiques, il s'agit, tout en poursuivant l'accompagnement des efforts de l'Etat, d'engager les collectivités, institutions de proximité, à mettre en place des projets à fort coefficient d'emploi. L'approche HIMO est particulièrement indiquée pour un pays comme le Cabo Verde qui cherche à promouvoir l'emploi pour les groupes majoritaires (jeunes) et vulnérables (femmes, ruraux, couches démunies, etc.) et qui a donc besoin de s'appuyer sur les collectivités territoriales comme cadre de territorialisation et de concrétisation des politiques publiques de l'emploi. Mais pour cela, il faudra renforcer les capacités des collectivités territoriales et modéliser la création d'emplois HIMO. Cela suppose, également, en amont, l'appui à la mise en place et au fonctionnement d'un système suivi -évaluation permettant d'apprécier et de corriger le volume d'emplois créés par les projets et programmes de développement économique.

Les produits attendus du « Résultat 2.2: D'ici 2027, Des programmes publics intensifs en emploi décent au profit des femmes, jeunes, et personnes vivant un handicap sont réalisés dans les filières porteuses ».

Produit 2.2.1 : *Une stratégie Nationale HIMO intégrant les travaux verts et l'économie bleue est élaborée de façon tripartite et disséminée ;*

Produit 2.2.2 : *Les capacités des élus locaux à intégrer la dimension HIMO dans les programmes d'investissement sont renforcées ;*

Produit 2.2.3 : *Les projets d'investissement des collectivités territoriales intègrent la dimension HIMO ;*

Produit 2.2.4 : *Des modèles, des programmes intégrant des opportunités d'emplois verts sont conçus à l'intention des collectivités locales et mis en œuvre.*

III.6.3 **PRIORITE 3 : La gouvernance transformatrice centrée sur le développement et la cohésion territoriale renforcée.**

Cette priorité comporte trois résultats et contribue à la réalisation de :

- **PEDS II : Pilier 3 – Souveraineté visant à Consolider la souveraineté nationale, approfondir l'appréciation de la démocratie, de la diaspora et du prestige international de la Cabo Verde, promouvoir l'intégration régionale et l'insertion dynamique du Cabo Verde dans le système économique mondial.**
- Aux priorités de la déclaration d'Abidjan :
 - La Constitution de l'OIT fait obligation aux États Membres de l'OIT de communiquer des rapports sur les normes internationales du travail.
 - Cette obligation incombe aux gouvernements des États Membres et, concrètement, la responsabilité en incombe aux ministères du Travail. La convention no 144 sur les consultations tripartites recommande de consulter les organisations représentatives des employeurs et des travailleurs lors de la préparation des rapports sur l'application des normes de l'OIT.

- D'où le renforcement de la capacité des administrations du travail à élaborer et mettre en œuvre une réglementation pour une gouvernance efficace des marchés du travail et à rendre compte de l'application des normes internationales du travail.
- Promouvoir le dialogue social en application des normes internationales du travail,
- Les administrations du travail sont chargées de promouvoir le principe de consultation avec les partenaires sociaux et de prendre des mesures adéquates pour faire en sorte que ces consultations soient régulières et efficaces.
- Aux résultats du programme et budget de l'OIT pour la période biennale 2022-2023 :
 - Résultat 1 : Des mandants tripartites forts et un dialogue social influent et inclusif
 - Résultat 2 : Des normes internationales du travail et un système de contrôle efficace et faisant autorité
 - Résultat 3 : Des transitions économique, sociale et environnementale pour le plein emploi, productif et librement choisi et le travail décent pour tous
 - Résultat 4 : Des entreprises durables pour créer des emplois et pour promouvoir l'innovation et le travail décent
 - Résultat 5 : Des compétences et un apprentissage tout au long de la vie afin de faciliter l'accès au marché du travail et les transitions professionnelles
 - Résultat 6 : L'égalité de genre et l'égalité de chances et de traitement pour tous dans le monde du travail
 - Une protection adéquate et efficace pour tous au travail

Pour atteindre les résultats attendus dans la priorité 3, au moins trois conditions doivent être remplies :

- Un plus grand nombre de personnes, en particulier les femmes et les jeunes, doivent être habilités à exercer leurs droits et à participer activement aux processus démocratiques à tous les niveaux, soit individuellement, soit par l'intermédiaire d'organisations des employeurs et des travailleurs plus fortes et plus efficaces, et contribuer ainsi à renforcer la cohésion sociale et territoriale.
- Les institutions de l'État ont besoin de capacités accrues pour concevoir et mettre en œuvre des politiques cohérentes, fondées sur des données probantes et novatrices à tous les niveaux, dans le respect des conventions et normes internationales du travail, réduire les disparités territoriales et sociales et faire progresser l'égalité des sexes et les droits de l'homme, et sont déterminées à accroître la transparence et la responsabilité.
- Les institutions publiques et privées sont en mesure de se coordonner plus efficacement pour accroître la mobilisation des ressources financières et techniques internes et externes et développer des partenariats qui contribuent au développement durable et à la promotion du dialogue social.

L'autonomisation des personnes pour exercer leurs droits humains restera un domaine d'intérêt essentiel pour la contribution du partenaires sociaux du gouvernement et des nations unies au développement durable au Cabo Verde afin d'aider le pays à respecter ses engagements vis-à-vis des instruments normatifs en mettant fortement l'accent sur les femmes, les jeunes et les migrants en situation de vulnérabilité.

Les mandants de l'OIT se sont également engagés à aider les institutions nationales à renforcer les capacités pour surmonter les obstacles structurels, réduire les inégalités et permettre une plus grande transparence et une plus grande responsabilité, notamment en tirant parti de la transformation

numérique. Cet engagement sera mis en œuvre, entre autres, par le soutien à la mise en œuvre des obligations en matière de droits de l'homme, y compris celles découlant de l'Examen périodique universel, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des Normes internationales du travail.

III.6.3.1 **Résultat 3.1** : D'ici 2027, un plus grand nombre de personnes, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, exercent librement leurs droits, participent à des institutions inclusives, transparentes et responsables et bénéficient de celles-ci, ainsi qu'à un système de gouvernance démocratique plus moderne, transformateur et efficace qui respecte l'État de droit, à tous les niveaux (copié de l'UNSDCF).

En matière de Normes Internationales du Travail, les déficits sont relatifs à la persistance de gaps dans l'effort d'adaptation des textes nationaux aux conventions ratifiées, à la faible vulgarisation/appropriation des normes sur les lieux de travail, aux difficultés d'application des normes dans le secteur informel, aux déficits dans la mise en application des droits fondamentaux du travail décent. Le BIT à travers son portefeuille de coopération au Développement appuie le pays à l'amélioration de la mise en œuvre de l'ensemble des Conventions de l'OIT ratifiées par le Cabo Verde, notamment celles concernant les Conventions fondamentales (à travers du renforcement des capacités des mandants de l'OIT, et les autres parties prenantes). Suivant les recommandations de la Commission d'experts pour l'application des Conventions et Recommandations (CEACR), le pays se dote progressivement des institutions inclusives, transparentes et responsables et bénéficie de celles-ci, ainsi qu'à un système de gouvernance démocratique plus moderne, transformateur et efficace qui respecte l'État de droit, à tous les niveaux. Les chantiers se poursuivront autour de l'adoption et de l'application des *normes internationales du travail et surtout de la révision de la législation nationale et la formation des acteurs. Ces nouveaux challenges bien évidemment restent tributaires de l'environnement institutionnel et de l'oreille attentive accordée à CEACR.*

Les produits attendus du « Résultat 3.1 : « D'ici 2027, un plus grand nombre de personnes, en particulier les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, exercent librement leurs droits, participent à des institutions inclusives, transparentes et responsables et bénéficient de celles-ci, ainsi qu'à un système de gouvernance démocratique plus moderne, transformateur et efficace qui respecte l'État de droit, à tous les niveaux ».

Produit 3.1.1 : *Les capacités des mandants à ratifier et appliquer les normes internationales du travail sont renforcées ;*

Produit 3.1.2 : *La législation nationale normative est révisée, disséminée*

III.6.3.2 **Résultat 3.2** : D'ici 2027, le dialogue social est amélioré grâce à un tripartisme plus dynamique et inclusif et à une coopération bipartite plus efficace.

Le pays dispose d'une commission nationale de concertation sociale mais celle-ci fonctionne à minima et n'offre pas une grande lisibilité par rapport à la prévention et n'organise pas assez la participation des partenaires sociaux à l'élaboration des politiques publiques. Le développement de l'économie capverdienne induit un développement des relations de travail et de production. Ceci conduit à la nécessité de revoir la gouvernance du travail en promouvant le bipartisme et la négociation collective. Il s'agit de créer pour les employeurs et les travailleurs les meilleures conditions pour plus coopération sur les lieux de travail. Pour mettre en place un dialogue social renforcé grâce à un tripartisme plus dynamique et inclusif et à une coopération bipartite plus efficace, le gouvernement et les partenaires sociaux devront revitaliser les différentes instances de concertation tripartites, en offrant un espace de dialogue régulier, impliquant les partenaires sociaux, avec une stratégie et des outils techniques modernes. La convention collective est également un bon levier de promotion de la coopération bipartite et permet de mieux gérer les relations de travail. Il s'agira en outre de mettre en place un canal de dialogue régulier bipartite entre les syndicats et les entités représentatives des employeurs

et une délégation des compétences des activités liées aux services entrepreneuriaux aux entités représentatives des employeurs, afin de renforcer la coopération publiques-privé, dans le cadre de la prestation de services à caractère commercial. Pour atteindre ce résultat, les partenaires sociaux (Employeurs et travailleurs) devront développer leurs capacités techniques qui leur permettront d'influencer les politiques et de s'engager dans un dialogue social inclusif ainsi que le renforcement du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) afin de contribuer aux entités de dialogue social et à la gouvernance démocratique et inclusive de Cabo Verde.

Les produits attendus du « Résultat 3.2 : « D'ici 2027, le dialogue social est amélioré grâce à un tripartisme plus dynamique et inclusif et à une coopération bipartite plus efficace. ».

Produit 3.2.1 : *Les instances de concertation tripartites sont renforcées dans le but d'offrir un espace de dialogue régulier, impliquant les partenaires sociaux, avec une stratégie et des outils techniques moderne ;*

Produit 3.2.2 : *La coopération bipartite est renforcée pour fournir aux acteurs les moyens de mieux gérer les relations industrielles de travail ;*

Produit 3.2.3 : *Les Capacités institutionnelles des organisations d'employeurs sont accrues pour attirer de nouveaux membres, d'influencer les politiques et de s'engager dans un dialogue social inclusif ;*

Produit 3.2.4 : *Les capacités institutionnelles des organisations syndicales sont renforcées dans le domaine du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) afin de contribuer aux entités de dialogue social et à la gouvernance démocratique et inclusive de Cabo Verde ;*

Produit 3.2.5 : *Un document de représentation stratégique est élaboré par les organisations syndicales pour assurer la représentation dans les entités bipartites au plan national traitant des questions environnementales et écologiques ;*

Produit 3.2.6 : *Un programme de Réorganisation et Repositionnement du Secteur Privé est développé et mise en œuvre, en offrant : un Model Représentatif Cohérent et avec une voix unique ; un Agenda harmonise, un Forum de Dialogue Régulier pour suivi l'agenda ;*

Produit 3.2.7 : *Une plateforme de communication, sur une base pro-bono, pour la promotion et diffusion des activités et événements des partenaires sociaux, dont l'objectif est la création d'emplois est développée et opérationnalisée. ;*

Produit 3.2.8 : *Les compétences des organisations de travailleurs dans la transition écologique sont renforcées ;*

Produit 3.2.9 : *Un canal de dialogue régulier bipartite entre les syndicats et les entités représentatives des employeurs est mis en place ;*

Produit 3.2.10 : *La délégation des compétences des activités liées aux services entrepreneuriaux aux entités représentatives des employeurs, afin de renforcer la coopération publiques-privé, dans le cadre de la prestation de services à caractère commercial est opérationnalisée ;*

Produit 3.2.11 : *Les services des entreprises à des organisations d'employeurs sont unifiés et intégrés ;*

Produit 3.2.12 : *Les organisations des employeurs ont les capacités renforcées pour produire des données et des articles de recherche sur l'environnement des affaires qui le soutiendront et lui donneront les moyens d'élaborer et de proposer aux autorités publiques des mesures visant à améliorer l'environnement des affaires, et aussi de mobiliser des ressources financières.*

III.6.3.3 **Résultat 3.3** : Le système d'administration du travail est efficace et transparent et fournit aux citoyens, aux utilisateurs et aux partenaires sociaux des services de qualité de manière durable.

Les autorités capverdiennes sont dans une optique de modernisation du secteur de l'administration du travail pour disposer d'une administration performante et capable d'offrir des services de qualité aux usagers, aux citoyens et aux partenaires sociaux. Une dynamique de réforme est en cours avec l'appui du BIT et permettra d'apporter des réponses aux nombreuses questions qui sont sempiternellement posées et qui sont relatives aux performances de l'administration du travail. Dans le domaine de la santé et la sécurité au travail, le Cabo Verde a ratifié la convention n° 155 sur la sécurité et santé au travail depuis l'année 2000. Il dispose d'un cadre juridico-institutionnel national pour l'application des dispositions du code de travail en matière de sécurité et santé au travail qui souffre actuellement de l'absence d'une politique nationale et d'un programme national de Sécurité et santé au travail qui relèvent pourtant des exigences de la convention n°155 et de la convention n°187 sur le cadre promotionnel de la sécurité et santé au travail (convention fondamentale) qui n'a pas encore été ratifiée. Cependant, le renforcement de l'efficacité du système d'administration qui puisse fournir aux citoyens, aux utilisateurs et aux partenaires sociaux des services de qualité de manière durable passera par le renforcement des capacités techniques, humaines, et matérielles de l'inspection de travail et la modernisation de ses outils de travail. Toutefois, des limites à une telle ambition restent perceptibles comme la faiblesse des budgets accordés à ce secteur et à l'insuffisance des ressources humaines ne garantissant pas une périodicité dans l'organisation des inspections et autres séances d'animation.

Les produits attendus du « Résultat 3.3 : « D'ici 2027, le système d'administration du travail est efficace et transparent et fournit aux citoyens, aux utilisateurs et aux partenaires sociaux des services de qualité de manière durable ».

***Produit 3.3.1** : Les capacités techniques, humaines et matérielles de l'inspection du travail du travail sont augmentées et modernisées ;*

***Produit 3.3.2** : Le système d'administration du travail offre une performance technique coordonnée et plus cohérente ;*

III.6.4 **LES RESULTATS FACILITATEURS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT**

Pour mettre pleinement les priorités retenues, des actions transversales doivent être menées pour garantir la réussite du programme ; il s'agit principalement de :

- La gouvernance du PPTD est renforcée avec un comité inclusif et un portage institutionnel renforcé et qui soit suffisamment outillé pour en assurer le pilotage ;
- Une stratégie de mobilisation des ressources est développée sur la base des allocations domestiques et des engagements des partenaires au développement ;
- Une stratégie de communication du PPTD est développée sur la base d'éléments de langage reposant sur les principes des objectifs stratégiques de l'agenda du travail décent et avec des outils opérationnels comme certains réseaux de communicants, à cet effet ;

IV MODALITES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

IV.1 **Dispositifs de pilotage, de planification et de mise en œuvre**

La coordination, la planification et le suivi de la mise en œuvre de la première génération du PPTD a été assurée par un comité de pilotage constitué de représentants des travailleurs, de représentants d'employeurs y compris ceux du secteur informel et de représentants de plusieurs départements

ministériels concernés directement ou indirectement par la mise en œuvre de l'agenda du travail décent. Cependant, les résultats de l'évaluation de ce programme avaient fini de montrer beaucoup de lacunes dans le pilotage dû principalement à un faible portage institutionnel du processus de mise en œuvre. Avec ce nouveau programme et sur la base des leçons apprises, une forte implication du ministère de la Famille et de l'inclusion sociale est notée.

A cet effet, le Ministère de Concert avec les partenaires sociaux a identifié les acteurs suivants : institutionnels suivants :

Les acteurs institutionnels

- Ministère de la famille, de l'inclusion et du développement social- MFIS
- Direction générale de l'inclusion sociale- DGIS
- Institut cap-verdien de l'égalité et de l'équité de genre- ICIEG
- Institut capverdien de l'enfance et de l'adolescence- ICCA
- Inspeção Geral do Trabalho (Inspection générale du travail- IGT
- Direction générale du travail- DGT
- Ministère de l'Éducation/Direction nationale de l'Éducation - ME/DNE
- Ministère de la modernisation de l'État et de l'administration publique- MMEAD –
- Centre national des pensions sociales- CNPS
- Institut national de la sécurité sociale- INPS
- Institut National de Statistique - INE
- Observatoire du marché du travail-OMT
- Organisation des Employeurs- OE
- Travailleurs- OT
- Centre de formation syndicale- CENFOS

Les projets en cours dans le pays en lien avec la mise en œuvre du travail décent

- Projet Coop. Luxembourg
- Projet de coopération espagnole
- Projet de coopération portugaise
- Projet de la BM
- Projet de l'UE

Les programmes nationaux phares mis en œuvre par le gouvernement de Cabo Verde

- Accélérer la transition de l'économie informelle à l'économie formelle
- Projet d'amélioration de la compétitivité
- Promouvoir l'inclusion des personnes ayant des besoins particuliers
- Plan national de soins
- Projet d'inclusion sociale

Les mandants se sont également accordés à doter du comité de pilotage un secrétariat permanent en vue de pouvoir assurer son fonctionnement technique. A l'initiative du MFIS également, une

proposition de formalisation du CP/CT, y compris la composition, la mission, les organes, les compétences et le fonctionnement avec la périodicité des rencontres.

Des points focaux seront désignés au niveau de chaque entité suscitée pour faire l'interface, la communication et la facilitation entre le comité de pilotage et son département. Le comité de pilotage prendra en compte la parité homme/femme avec un ciblage d'au moins la moitié des membres constituée de femmes. De même, des représentants des jeunes et des personnes vivant avec un handicap seront intégrés au comité de pilotage.

L'évaluation de la première génération du PPTD et les discussions lors des différentes étapes de l'élaboration de la deuxième génération ont conclu que ce dispositif est pertinent et sera maintenu pour ce cycle.

Le BIT apportera son assistance technique et contribuera au renforcement des capacités des membres du comité de pilotage en matière de leadership, de management stratégique et de suivi-évaluation.

Le comité de pilotage fixera au besoin son règlement intérieur et les modalités de travail, dont la périodicité des réunions, la communication, le suivi et le rapportage.

Le suivi et l'évaluation du programme seront assurés par le comité de pilotage qui garantira une meilleure visibilité des activités. Le renseignement des indicateurs du PPTD s'appuiera, en plus des sources existantes, sur de nouveaux systèmes d'information qui seront mis en place dans le cadre de sa réalisation. Le suivi et l'évaluation porteront sur les produits et les résultats du PPTD en termes qualitatif et quantitatif sur la base des indicateurs qui sont retenus et obéiront certes aux règles et pratiques en matière de mise en œuvre de programmes, en l'occurrence l'établissement des rapports à mi-parcours et final d'évaluation.

IV.2 Risques liés à la mise en œuvre du Programme Pays pour la promotion du travail décent

La mise en œuvre des résultats de la deuxième génération du PPTD (2023-2027) de Cabo Verde est soumise à des risques aussi bien internes et externes. Les risques externes identifiés qui pourraient affecter les réalisations du PPTD, et qui sont en grande partie partagés avec ceux du plan-cadre de coopération des Nations Unies, sont :

- Le risque le plus immédiat pour la population et, par conséquent, pour le gouvernement est lié à l'accès à la nourriture et à l'énergie. Les prix élevés des denrées ont conduit le gouvernement à déclarer l'état d'urgence sociale et économique en juin 2022 et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour stabiliser les prix et assurer l'accès à la nourriture et à l'énergie, en particulier pour les plus vulnérables. Cette inflation a un impact écrasant sur les budgets de l'État, des entreprises et des ménages, tous deux fragilisés par les réserves limitées laissées par la crise du COVID (dette publique et service de la dette élevés, épargne et investissements limités). Le SNU, sous la direction de la FAO et du PAM, a lancé un appel à la sécurité alimentaire pour atténuer l'impact sur la population la plus touchée. En conséquence, la pauvreté est susceptible d'augmenter, tout comme l'insécurité alimentaire avec déjà 9% des ménages à risque, contre 2% en début d'année
- Un autre risque lié à ces crises multiples, qui se chevauchent (et potentiellement prolongées) est un processus de reprise lent. Les conséquences pourraient inclure le ralentissement du tourisme et de la reprise de la croissance, la baisse continue des recettes publiques et le manque de marge de manœuvre budgétaire pour investir dans la résilience et les transformations, la lenteur des progrès ou la stagnation des indicateurs clés des ODD (services sociaux et développement économique, résilience limitée aux chocs exogènes, incapacité à récolter les bénéfices du dividende des jeunes).

- Les risques internes qui pourraient affecter les réalisations du PPTD sont liés à la capacité des parties prenantes au plaidoyer et à la mobilisation des ressources pour le financement du PPTD, à la capacité des parties prenantes à suivre et évaluer efficacement le PPTD, à l'insuffisance d'informations fiables et à jour pour soutenir la mise en œuvre des politiques et la prise de décision.
- En se basant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de la première génération du PPTD, plusieurs stratégies et mesures de mitigation et/ou d'atténuation sont prévues. En premier lieu, un plaidoyer soutenu à tous les niveaux et une large communication sont des prérequis à l'engagement des parties prenantes et à la mutualisation des ressources, indispensables à la réussite du programme.

Par ailleurs, le renforcement des capacités du comité de pilotage et des mandants en matière de dialogue sur les politiques avec le Gouvernement et les différents partenaires de mise en œuvre contribuera à mettre en lumière les bénéfices du programme et à renforcer la collaboration et le partenariat. Cela permettra d'accroître leurs capacités à adapter et à intégrer des approches tenant compte des risques dans la mise en œuvre du PPTD par le biais d'un suivi conjoint, d'une alerte précoce, d'une atténuation et d'une réponse aux risques actuels et émergents. Les efforts de collaboration et de coordination seront également renforcés pour promouvoir la collecte, l'analyse, la diffusion et le partage de données et d'informations sur le marché du travail.

Des efforts seront également déployés pour intensifier les activités de plaidoyer et d'information des mandants afin de sensibiliser et d'obtenir l'adhésion des partenaires à la nécessité de renforcer les institutions, et d'adopter une communication et un engagement ouverts et francs entre les partenaires.

IV.3 PLAN DE FINANCEMENT

Le document du PPTD établit une estimation des besoins, l'évaluation des ressources disponibles ainsi que du gap à combler. L'évaluation des ressources disponibles prend en compte celles des mandants. La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du programme sera conduite par le comité de pilotage sous la conduite du ministère de la Famille et de l'inclusion sociale et des partenaires sociaux. Le comité de pilotage développera une stratégie de mobilisation des ressources qui inclura :

- La cartographie des bailleurs, des donateurs et des contributeurs possibles par rapport aux priorités du PPTD ;
- Le plaidoyer pour l'affectation des ressources de la Loi des finances aux produits, résultats et priorités du PPTD à travers le budget national ;
- L'élaboration de notes conceptuelles par projet prévu dans le cadre de ce programme pour faciliter la communication avec les PTD ;
- Le portage institutionnel de ce programme par le MFIS au niveau de certaines institutions à travers un comité interministériel, à l'Assemblée nationale...

Des efforts seront déployés, en partenariat avec l'OIT et l'équipe de pays des Nations Unies basés à Praia et /ou couvrant le pays, pour identifier et approcher de nouveaux partenaires afin de financer des résultats spécifiques du PPTD.

Enfin, le BIT en tant que partenaire naturel sera sollicité, compte tenu de ses expériences et de ses avantages comparatifs, pour appuyer les mandants dans la mobilisation des ressources, notamment :

- Le renforcement des capacités des mandants en matière de plaidoyer et de stratégie de mobilisation de ressources ;
- L'appui technique et financier dans le développement des notes conceptuelles et des programmes ;

- La facilitation dans la mobilisation des ressources auprès des partenaires internationaux, en particulier les agences du système des Nations Unies et les organismes multilatéraux et bilatéraux ;
- La mise à disposition des expertises techniques et financières à travers les projets de coopération en cours de mise en œuvre ;

Les spécialistes techniques basés à Dakar ainsi que les projets de coopération au développement établis à Praia sont mis à contribution pour accompagner le processus de mobilisation des ressources sous le leadership du Directeur du Bureau.

IV.4 PLAN DE PLAIDOYER ET COMMUNICATION

Le ministère de la Famille et de l'inclusion sociale avec les partenaires sociaux ont déjà entamé la communication fonctionnelle du PPTD depuis le début du processus d'élaboration, avec une forte implication des mandants et d'autres partenaires, y compris la Présidence de la République et la primature qui ont reçu le Directeur du Bureau en marge de l'atelier de formulation du PPTD. Naturellement, la stratégie de plaidoyer et de mobilisation capitalisera plus sur les enseignements tirés du cycle précédent pour déterminer les actions pertinentes à entreprendre. Le comité de pilotage développera dans les six mois après la signature du PPTD une stratégie de plaidoyer et de communication du PPTD auprès des entités concernées et des parties prenantes. L'appui du BIT sera sollicité pour la mise en place de cette stratégie.

ANNEXES

[illegible]

